



**Sortir**  
Le hip-hop, une mode qui dure  
page D1



**Monde**  
Netanyahu et Arafat se serrent la main  
page E2

**Réjean Tremblay**  
au Grand Prix d'Italie  
Monza, c'est Monza!

page S5



0



6

page S3

## Quatre nouveaux canaux de télé

Le CRTC a autorisé hier la mise en ondes de quatre nouveaux canaux spécialisés de télévision en langue française. Il s'agit du Canal Nouvelles de Télé-Métropole, du Canal Vie de Radiomutuel, axé sur la qualité de vie; Musimax, un service de vidéoclips destinés aux 35-54 ans et Télétoon, un canal de dessins animés. Ils verront le jour d'ici à septembre 1997.

Nos informations en page D7.

# Québec se retire du combat juridique

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec tire un trait sur la guérilla judiciaire qu'il entretenait avec l'avocat Guy Bertrand sur la légalité d'un référendum sur la souveraineté du Québec. À l'issue du conseil des ministres, hier, le ministre de la Justice, Paul Bégin, a soutenu qu'il appartenait aux citoyens, dans une consultation populaire, de se prononcer sur leur avenir et non aux tribunaux.

« Nous prétendons encore qu'il appartient au peuple québécois de se prononcer sur son avenir. Le seul juge, le seul jury de l'avenir du peuple québécois c'est le peuple du Québec », a dit M. Bégin.

Pas question donc pour Québec d'interjeter appel du verdict du juge Robert Pidgeon qui, vendredi dernier, jugeait recevable la requête de l'avocat de Québec, Guy Bertrand. Hier, Me Bertrand était passablement nuancé quant à ses intentions, après avoir soutenu la veille qu'il arrêterait tout si Québec se désistait. Québec avait plaidé que la cour ne pouvait accepter la prétention de Me Bertrand selon qui toute déclaration unilatérale de souveraineté du Québec serait illégale.

« On a décidé de ne pas porter cette décision en appel ni d'être présent devant la cour lorsque ce dossier sera étudié par un autre juge », a expliqué M. Bégin.

Pour lui, les coûts impliqués sont « inutiles et

il ne sert à rien d'engager plus avant les fonds publics ». Déjà, Québec a payé 100 000 \$ d'honoraires à des avocats externes (54 000 \$ au constitutionnaliste Henri Brun et 48 000 \$ à Me Réal Forest, selon le dernier numéro de la *Gazette officielle*) et « il reste des factures à rentrer », a indiqué M. Bégin.

Pour ce dernier, la position du gouvernement fédéral est aussi « inacceptable ». Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, soutenait qu'un amendement constitutionnel serait requis pour que la souveraineté puisse se réaliser après que le OUI l'eût emporté à un référendum. Comme l'unanimité est requise, l'Île-du-Prince-Édouard

Voir QUÉBEC en A2

# 100 millions pour relancer Montréal

YVON LABERGE

Le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, a annoncé hier la création d'un fonds de 100 millions de dollars pour relancer l'économie de Montréal, ainsi que la tenue cet automne d'une consultation publique qui, espère-t-il, aboutira à la mise sur pied d'une Commission de développement de la métropole.

En conférence de presse, en après-midi, comme devant une centaine de maires de la région métropolitaine réunis au Palais des Congrès, en début de soirée hier, le ministre a également annoncé que ses collègues du Comité des priorités ont accepté, sans réserve, l'élaboration d'un plan gouvernemental pour favoriser la relance de la métropole.

Selon le ministre, le Fonds de développement de la métropole va servir au financement d'initiatives ayant un impact sur l'essor économique, social et culturel de la région.

Le fonds sera administré par son ministère et, a précisé M. Ménard, pas question de se substituer aux programmes des autres ministères et aux organismes gouvernementaux qui financent déjà des projets dans la région.

D'une durée de vie de quatre ans, le Fonds de développement de la métropole va puiser ce montant à même le budget d'Innovatech Montréal, créé sous le dernier gouvernement Bourassa.

« Ce n'est pas un nouveau programme de subvention, a-t-il précisé. Il n'y a pas, et il n'y aura pas de formulaire de demande de financement. Nous sommes allés chercher des budgets pour financer des projets qui permettent d'agir dans le sens des priorités que nous nous sommes données. »

Ces priorités, a expliqué le ministre, sont, dans l'ordre, l'économie de la métropole, son développement social, son organisation et son financement. Or, pour livrer la marchandise, comme il dit, il ne suffit pas de dire que les forces vi-

Voir 100 MILLIONS en A2

## L'artiste lève le voile!

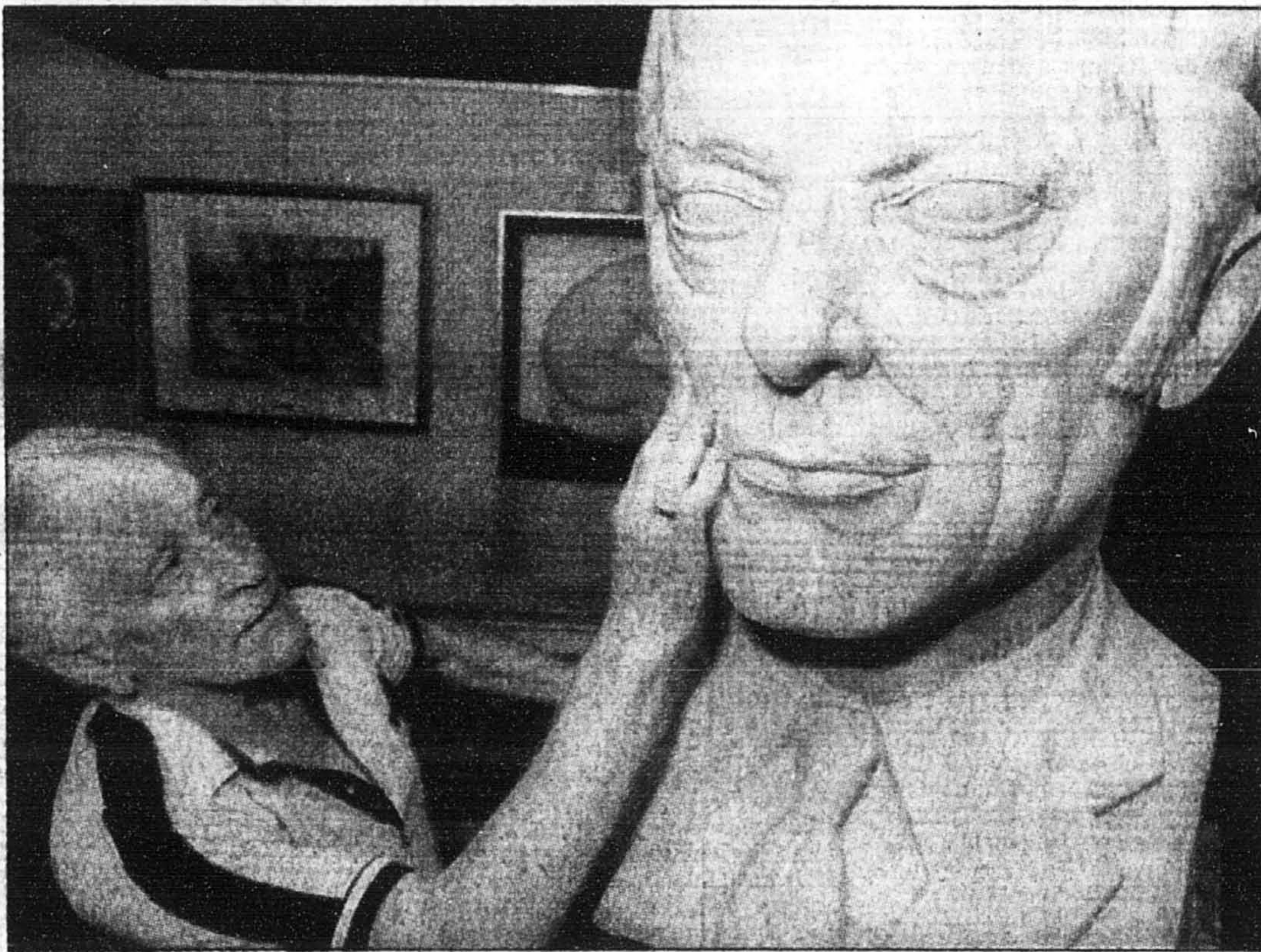


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le sculpteur ouremontais Paul Lanza a dévoilé à *La Presse* le modèle en argile du buste de René Lévesque que lui a commandé récemment Hydro-Québec. Sa création, qui aura coûté 50 000 \$ une fois installée, doit orner l'entrée du siège social de la société d'État, à Montréal. Elle est actuellement en voie d'être coulée dans le bronze à partir de ce modèle à la fonderie d'Inverness, près de Thetford-Mines, et devrait être officiellement dévoilée vers le 30 septembre. M. Lanza a indiqué que le président d'Hydro-Québec, Yvon Martineau, qui est à l'origine de cette initiative, ainsi que la veuve de l'ex-premier ministre du Québec, Corinne Côté-Lévesque, avaient vu le modèle en question et s'étaient dits « très satisfaits » du résultat.

# Les papas québécois consacrent moins de temps à leurs enfants

ANDRÉ PRATTE

Les pères québécois passent beaucoup moins de temps avec leurs enfants que les pères des autres provinces canadiennes, révèle une étude que viennent de compléter deux économistes de l'Université du Québec à Montréal. (1)

Partant des données d'une vaste enquête menée par Statistique Canada en 1992, Pierre Lefebvre et Philip Merrigan ont mesuré, notamment, l'effet de l'arrivée du premier enfant sur l'emploi du temps

du père et de la mère. Dans les couples québécois le nouveau papa consacre en moyenne 11 heures par semaine à toutes ses activités en présence de l'enfant, qu'il s'agisse de soins, d'activités domestiques ou de loisirs. C'est presque deux fois moins que les 20,3 heures que passent les pères des autres provinces canadiennes avec leur premier rejeton.

Ce sont les mamans québécoises qui écoperent: elles consacrent près de 30 heures par semaine à leur premier enfant, sept heures de plus

que les mères du reste du Canada.

À mesure que les enfants approchent de l'adolescence les papas québécois passent moins de temps avec eux, tandis que, au moins jusqu'à ce que les marmots aient atteint l'âge de 12 ans, les papas canadiens continuent de leur réserver autant de temps.

Les pères québécois n'investissent que 4,3 heures par semaine dans les soins directs à leur premier enfant et dans les activités do-

Voir LES PAPAS en A2

# Bill Clinton se félicite de la « Frappe du désert »

d'après AFP, AP et Reuter  
BAGDAD

La défense antiaérienne est entrée en action à Bagdad hier soir, mais les États-Unis ont démenti toute opération militaire dans la capitale.

La Maison-Blanche a annoncé du même coup la fin de la mission de leurs forces contre l'Irak.

L'aviation américaine a détruit hier un site de missiles irakiens, première opération après l'extension jusqu'aux abords sud de Bagdad de la zone interdite à

l'aviation irakienne, alors que des avions irakiens *Mig* ont menacé des chasseurs américains.

Des tirs nourris de DCA ont résonné dans Bagdad à partir de 21 h pour la première fois depuis le début de l'épreuve de force entre Bagdad et Washington, provoquant des scènes de panique, sans que la raison des tirs soit déterminée. Les autorités n'ont fait aucun commentaire sur ces tirs, qui sont intervenus alors que les sirènes donnaient l'alerte à l'attaque aé-

Voir BILL CLINTON en A2

## INDEX

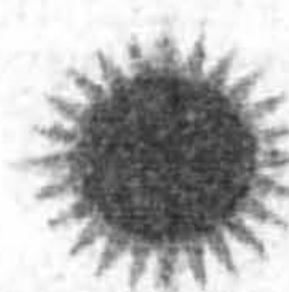
Annonces classées	- affaires C2	Bridge E6	Horoscope E5	Opinions B3
- Index D13	Arts et spectacles D7 à D12	Décès E7	Le monde E1 et E2	Politique B1, B4 et B5
- Immobilier D13 et E3	- Ciné-horaire D12	Économie C1 à C8	Loteries A2 et A9	Quoi faire D5
- Marchandises E3 et E4	- Télé-horaire D10	Éditorial B2	Maisons de la culture D6	Sortir D1 à D6
- Emplois E4	Bandes dessinées E3	Êtes-vous observateur? D13	Mots croisés E5 et S10	Tabloïd Sports
- Automobile E5 et E6			Mot mystère E4	- Réjean Tremblay S5

## ÉDITORIAL

Il faut faire taire le clown  
- Alain Dubuc  
page B2

## MÉTÉO

Généralement ensoleillé  
Max. 29, min. 16  
Cahier Sports, page 16





0\$  
Nokia 636  
Également offert en bleu, vert, jaune et noir.

## Cet été, vous en entendrez de toutes les couleurs!

Obtenez le nouveau Nokia couleur, d'une valeur de 199 \$, sans supplément avec Les loisirs Amigo<sup>SM</sup>. Pour toute information : 1 800 397-9989.



On a toujours besoin d'un Amigo!

## Suites de la page une

## 100 millions pour relancer Montréal Québec

## se retire du combat juridique

100 MILLIONS / Suite de la page A1

Les milieux doivent travailler ensemble, mais faire en sorte qu'il en soit ainsi.

C'est donc dans ce contexte que M. Ménard croit qu'une commission de développement s'avère un levier intéressant pour réinventer le pouvoir métropolitain. Cette commission, a-t-il annoncé, serait là pour appuyer le gouvernement dans la promotion économique et touristique de la métropole, ainsi que dans sa quête de solutions en matière d'aménagement, de trans-

port et de gestion des équipements métropolitains.

Ayant constaté, au cours des derniers mois, que les maires de la région métropolitaine ne s'entendent pas sur le rôle d'une telle commission, le ministre a donc décidé de les consulter une dernière fois et de le faire publiquement les 7 et 8 novembre prochains. Tout est sur la table, leur a-t-il dit hier, tout en leur proposant trois solutions. D'abord une commission consultative, une autre décisionnelle et la dernière sous la forme d'un conseil métropolitain.

Devant les journalistes, il a souligné que les 111 maires de la région optent pour une commission « plus que consultative » qui se rapprocherait du modèle de conseil métropolitain, comme le suggérait le rapport Pichette.

Cela dit, la commission sera composée d'élus locaux et de représentants de groupes socio-économiques et elle aura deux vice-présidents — l'un francophone, l'autre anglophone — et un président — le ministre d'État à la Métropole.

Les propositions du ministre ont reçu un accueil poli des maires de la région.

Les ténors — Pierre Bourque (Montréal), Gilles Vaillancourt (Laval), Peter Trent (Conférence des maires de la banlieue de Montréal) et Vera Danyluk (CUM) — applaudissent à la création du Fonds de développement de la métropole mais un peu moins à la tenue d'une énième consultation.

Bref, ils auraient préféré, comme la critique libérale Liza Frulla, que le ministre passe à l'action. Et rapidement, notamment en matière de fiscalité municipale, afin de libérer Montréal et la CUM de son collier d'étranglement... fiscal!

QUÉBEC / Suite de la page A1

pourrait stopper l'accession du Québec à sa souveraineté, a observé le ministre Bégin. Il souligne que le Québec n'a jamais entériné la constitution de 1982.

Bertrand prudent

Joint hier, Me Guy Bertrand a soutenu qu'il devrait évaluer la valeur d'un jugement obtenu après un plaidoyer où Québec et Ottawa auraient été absents: « Je dois examiner ce qu'on peut faire pour donner une valeur importante à un jugement où les défenseurs seraient trop lâches pour faire valoir leur point de vue, ou trop calculateur ».

Sa décision finale quant à la suite des choses devrait être annoncée le 19 septembre, lors d'une assemblée bénéfice au Ritz Carlton. M. Bertrand soutient avoir récolté près de 150 000 \$ de citoyens intéressés à ce qu'il poursuive en cour. Il prend la mouche devant les accusations du ministre Bégin pour qui Guy Bertrand essaie surtout de se faire financer par le gouvernement fédéral pour poursuivre la saga judiciaire qu'il a déclenché.

« C'est un peu mesquin de la part du gouvernement qui me niaise pour me payer les dépens du jugement Lesage que j'ai gagné avec dépens, il me doivent 1500 \$ », a dit Me Bertrand.

Pour le constitutionnaliste Henri Brun, « il est possible que ce soit la fin de l'histoire, pour l'instant. Cela pourrait resurgir » à l'approche d'un prochain référendum. Associé à la déposition du Québec devant le juge Pidgeon, le gouvernement Bouchard s'expose à la critique en « n'allant pas au bout de sa logique » en poursuivant son argument en cour, où il avait accepté de se rendre en un premier temps.

En revanche, il comprend parfaitement la décision de Québec ne pas se lancer dans un débat juridique « sur le fond ».

« Cela va de soi, il aurait été carrément absurde que le Québec débâte devant les cours canadiennes la question de fond: savoir si le peuple québécois peut décider de son avenir », a estimé Me Brun.

## PRÉCISION

■ Une dépêche portant sur l'approvisionnement en sang et transmise hier par la Presse Canadienne a attribué par erreur à une porte-parole du ministre fédéral de la Santé, David Dingwall, Allison MacNeil, des propos qu'elle n'a pas tenus. Mme MacNeil n'a en fait pas commenté le contenu d'une lettre de la Croix-Rouge à l'endroit du ministre Dingwall.

## Bill Clinton se félicite de la « Frappe du désert »

BILL CLINTON / Suite de la page A1

rienne. La Télévision irakienne de la Jeunesse a même diffusé au cours de la nuit des images des dégâts qui auraient été provoqués par la chute d'un missile sur la ville.

Le président Clinton a affirmé que les États-Unis n'étaient pour rien dans les explosions à Bagdad alors que le Pentagone a démenti officiellement toute opération militaire contre Bagdad. « Je suis heureux d'annoncer (...) que notre mission a été accomplie », a déclaré le président Clinton. « Les frappes aériennes, les frappes de missiles menées ces derniers jours ont été un succès », a-t-il souligné. « La situation militaire est désormais modifiée, notamment dans le sud de l'Irak », a déclaré M. Clinton. « Nous ne sommes pas en mesure de dire ce que va faire Saddam Hussein, mais il sait désormais qu'il y a un prix à payer à franchir la ligne jaune », a-t-il ajouté.

Les États-Unis ont lancé mardi et hier des frappes aériennes contre des objectifs au sud de la capitale, faisant au total six morts et 26 blessés, des militaires et des civils. Dix-sept missiles de croisière ont été tirés hier à l'aube sur quatre des 15 positions visées dans la première attaque, d'après le Pentagone. Les missiles tirés depuis des navires et un sous-marin dans le Golfe visaient des sites de défense aérienne situés au sud du 33e parallèle qui n'avaient pas été détruits mardi, selon Washington.

Les tirs de missiles de croisière



La télévision d'État irakienne a diffusé hier des images du président Saddam Hussein, acclamé par des partisans lors d'un meeting qui s'est tenu dans un lieu inconnu. Hussein a promis à nouveau lors de cet événement de ne pas respecter les zones d'exclusion aérienne imposées par les États-Unis et leurs alliés sur le nord et le sud de l'Irak.

d'hier sont intervenus avant l'entrée en vigueur de la nouvelle « zone d'exclusion », étendue au 33e parallèle, et visaient à neutraliser les défenses antiaériennes. Le président irakien Saddam Hussein

a annoncé qu'il ne reconnaissait plus les « zones d'exclusion » imposées à son aviation et donné l'ordre d'abattre tout appareil qui pénétrerait dans l'espace aérien irakien. Le président irakien qui

s'est rendu au siège de l'état-major de la défense antiaérienne, a donné des instructions pour « défendre la terre et l'espace aérien » de l'Irak, a indiqué l'agence officielle INA.

Cependant, Bagdad a retiré plusieurs de ses avions de la nouvelle zone d'exclusion, juste avant son entrée en vigueur hier. L'Irak a fait décoller plus de 30 avions de deux bases aériennes situées entre le 32e et le 33e parallèle, a déclaré un responsable américain dans le Golfe.

Lors du premier incident après l'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures, un F-16 américain, « accroché » par un radar de défense antiaérienne dans le sud de l'Irak, a tiré un missile antiradar HARM et a détruit un site de missile irakien, selon Washington. D'autre part, deux chasseurs Mig irakiens ont menacé hier des avions américains avant de faire demi-tour à proximité du 33e parallèle, a annoncé le secrétaire américain à la Défense William Perry.

La nouvelle zone d'exclusion aérienne s'étend jusqu'à 45 km au sud de Bagdad. Elle prive l'Irak de l'utilisation de deux bases aériennes et d'un important centre d'entraînement pour des opérations combinées aériennes et au sol, selon le Pentagone.

Enfin, Bagdad a protesté officiellement auprès des Nations unies contre les frappes aériennes américaines en Irak et a demandé la condamnation de cette « agression », a rapporté hier l'agence irakienne INA.

■ Voir autres informations en page E1

## Les papas québécois consacrent moins de temps à leurs enfants

LES PAPAS / Suite de la page A1

mestiques en sa compagnie, moins de la moitié du temps que mettent à ces tâches les nouveaux pères du Canada anglais (11,7 heures).

Des résultats étonnants

Ces chiffres montrent, selon Lefebvre et Merrigan, « que le partage des tâches et des responsabilités familiales est plus traditionnel au Québec que dans le reste du Canada ».

Des résultats qu'ils qualifient d'« étonnants ». Car les couples québécois ont en moyenne moins d'enfants et vivent plus souvent en union libre que les couples du reste

du Canada, des modes de vie qui laissent supposer une égalité plus grande entre les partenaires. Parmi les explications avancées par les chercheurs, il y a le niveau de scolarité plus faible des Québécois. En effet les données pancanadiennes indiquent clairement que les parents plus instruits consacrent en moyenne plus de temps à leurs enfants.

Lefebvre et Merrigan soulignent aussi le fait que les femmes québécoises sont proportionnellement moins nombreuses à travailler à l'extérieur de la maison que les femmes du Canada anglais. Leur disponibilité à l'égard des enfants serait donc plus grande, en même temps que leur « pouvoir de négocia-

tion » au sein du couple se trouverait diminué.

Mais même dans les couples où les deux conjoints travaillent à temps plein, le partage des tâches domestiques et des soins aux enfants semble plus inégal au Québec qu'ailleurs au Canada. Dans le cas d'une telle famille comptant au moins un enfant âgé entre 5 et 12 ans, la mère québécoise consacre 32,3 heures aux activités domestiques, contre seulement 17,6 heures pour le père. Autrement dit, la mère au travail passe 1,8 fois plus de temps à accomplir des tâches domestiques que son conjoint. Dans les autres provinces, ce ratio est un peu moins élevé, se situant à moins de 1,7.

L'étude de MM. Lefebvre et Merrigan indique que la plus grande partie du temps que les pères canadiens accordent à leurs enfants est consacrée aux loisirs. D'ailleurs l'arrivée du premier enfant dans un couple n'a pas vraiment d'impact sur le temps que l'homme accorde à ses loisirs, tandis que la femme voit ses temps libres chuter de façon considérable.

(1) Lefebvre, P., Merrigan, P., Rainville, B., L'utilisation du temps des hommes et des femmes dans les familles canadiennes et québécoises: une première analyse portant sur l'année 1992. Version préliminaire non publiée, août 1996.

## La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée.

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 5 septembre 1996

## LOTÉRIES

La quotidienne

à trois chiffres : 909

à quatre chiffres : 5218

6/49: 1 14 17 24 41 42 Compl. 34

avec extra: 5 1 8 0 4 4

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

■ à Montréal: Association récréative de Milton Park, en collaboration avec le Centre des femmes de Montréal et les Galeries du Parc, Les Galeries du Parc, promenades, 3575, avenue du Parc, de 11 h 30 à 17 h.

Objectif: 100 donateurs;

■ à Montréal: Loisirs Saint-Paul-de-la-Croix, en collaboration avec le restaurant El Toro, Promenade Fleury et le club Optimiste Montréal-Ahuntsic, restaurant El Toro, 1647, rue Fleury Est, de 14 h 30 à 20 h 30.

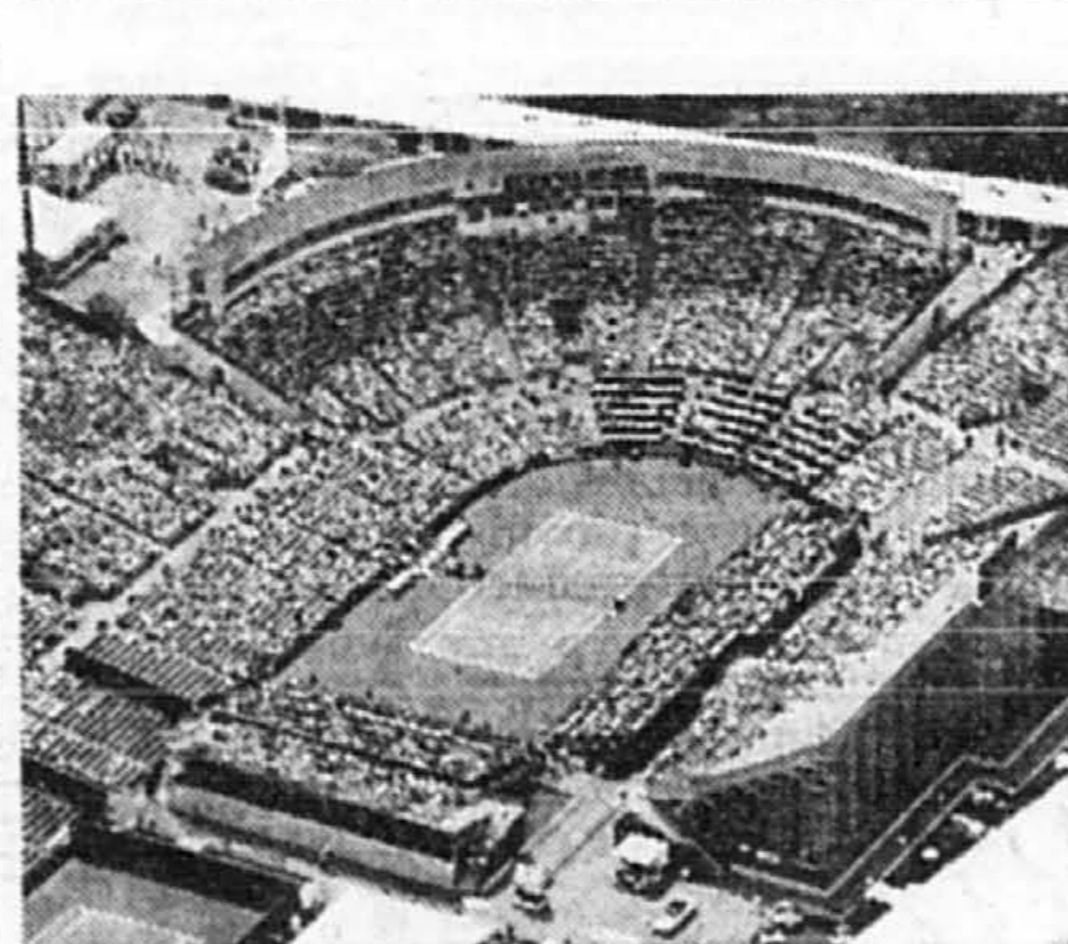
Objectif: 200 donateurs;

■ à Anjou: Association des chauffeurs d'autobus d'Anjou Inc., Centre de transport Anjou, 8150, rue Larrey, de 9 h 15 à 16 h.

Objectif: 80 donateurs;

■ à Saint-Laurent: Banque de Montréal, Collectivité de Saint-Laurent, près de Canadian Tire, 2103, boul. Marcel-Laurin, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Tous au parc Jarry!

■ Monica, Arantxa, Gabriela et compagnie ayant déserté Montréal, on vous invite à prendre possession du complexe de tennis du parc Jarry. Samedi et dimanche, on pend la crémaillère sur les huit terrains intérieurs du Pavillon Bell et les 11 surfaces extérieures. Concours d'habileté, mini-tennis, tests d'évaluation et vrais matches, tout est gratuit. À lire demain, dans le cahier des sports.

## QUESTION DU JOUR

Le service infoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

## Sur le plan militaire, croyez-vous que l'intervention américaine en Irak soit justifiée?

Le Vatican a proposé que le délit de pédophilie soit déclaré « crime contre l'humanité ». Êtes-vous d'accord avec cette démarche?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 95 %  
Non: 5 %



La Presse

# Montréal métro

## Un juge avait invalidé un règlement de Côte-Saint-Luc sur les gicleurs

LILIANNE LACROIX

En ajoutant quelques articles à son règlement sur la prévention des incendies, la municipalité de Côte-Saint-Luc a cru assurer la sécurité des personnes âgées résidant en famille d'accueil. Mal lui en prit. Le 1<sup>er</sup> février 95, les jugeant discriminatoires, la Cour supérieure invalidait ces amendements qui enjoignaient les familles d'accueil recevant des personnes âgées à installer des systèmes d'alarmes et des gicleurs automatiques.

« Sous le couvert de règlements relatifs au zonage et à la prévention des incendies, la Cité de Côte-Saint-Luc impose aux ressources de type familial... des obligations dont est exemptée la majeure partie de sa population, explique la juge Nicole Morneau... On ne peut que noter que le souci de sécurité de l'intimée ne vaut pas pour toutes les personnes âgées résidant sur son territoire mais uniquement et strictement pour les personnes âgées vivant chez les ressources de type familial... »

Qui donc poursuivait ainsi la ville ? Deux dames à la tête de familles d'accueil mais aussi le Cen-

tre de protection de l'enfance et de la jeunesse Ville-Marie et... la Régie régionale de la Santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Pour expliquer son intervention et sa position dans le dossier, la Régie arguait que les exigences de la ville « mettent en cause l'accès aux ressources de type familial comprenant des familles d'accueil... » La régie ajoutait qu'elle se devait « d'attaquer les dispositions réglementaires exorbitantes adoptées par la Cité de Côte-Saint-Luc et empêcher que cette dernière ne devienne une enclave dont les usagers devront s'expatrier ».

Côte-Saint-Luc a porté la cause en appel.

### Jamais plus d'un décès

« Depuis plus de 100 ans que les gicleurs existent, il n'y a pas à travers le monde un seul bâtiment ainsi équipé où il y a eu plus d'un décès causé par le feu. Mais tant qu'on n'a pas vécu un sinistre, on considère que c'est de l'argent jeté par les fenêtres. » M. Jean-Pierre Bonneville est directeur du service d'ingénierie du Groupement technique des assureurs (GTA), organisme auquel les compagnies d'as-

surances font appel pour effectuer des inspections dans des bâtiments de tous genres.

Si efficaces soient-ils, les gicleurs ne suffisent pas, surtout dans les résidences qui accueillent des personnes âgées à mobilité réduite. Actionnés par la chaleur, ils se déclenchent après l'avertisseur de fumée. « Quand le gicleur se déclenche, l'air est déjà irrespirable dans la pièce où le feu a pris naissance », admet M. Bonneville. Le gicleur ne sauvera donc sans doute pas le fumeur qui s'endort au lit, mais il empêchera le feu et la fumée de se propager rapidement aux autres chambres et donc d'entraîner plus de victimes. Des détecteurs ou des avertisseurs de fumée doivent toutefois compléter l'équipement.

Selon lui, tout nouveau bâtiment destiné à recevoir des personnes âgées devrait s'équiper de gicleurs : « Ça ne coûte pas plus cher que du tapis mur à mur. Par contre, pour des bâtiments déjà existants, les coûts sont exorbitants ».

Ainsi, à Magog, la résidence Sainte-Marguerite-de-Marie, désireuse d'accueillir une clientèle plus lourde, a dû augmenter ses disposi-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les recherches amorcées depuis trois jours n'ont pas encore permis de déterminer si les flammes ont été allumées accidentellement.

tifs de sécurité et s'équiper notamment de gicleurs. Le coût de l'opération pour l'édifice de 46 chambres réparties sur quatre étages : 52 000 \$... parce que l'adjoint à la

directrice, plombier, avait de bons contacts dans le milieu, tient-on à préciser. Certains entrepreneurs réclamaient jusqu'à 80 000 \$ pour effectuer le même travail.

## Le feu a débuté chez une victime de la maladie d'Alzheimer

MARCEL LAROCHE

L'incendie qui a coûté la vie à sept résidents de la Villa Sainte-Geneviève a pris naissance dans la chambre 208 occupée par une vieille dame souffrant de la maladie d'Alzheimer.

C'est ce qui ressort des expertises policières effectuées dans les débris du foyer d'accueil pour personnes en perte d'autonomie ra-

vagé par un violent incendie le week-end dernier.

Les recherches amorcées depuis trois jours n'ont cependant pas permis de déterminer avec précision si les flammes ont été allumées accidentellement par cette pensionnaire qui n'a pas été blessée.

Le travail de la chimiste Carole Rousseau, du laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, qui a fouillé mardi les ruines

avec les policiers du SPCUM, pourrait apporter des éclaircissements quant à l'origine des flammes.

Différents effets trouvés dans les débris, dont des fils électriques installés au niveau de la chambre 208 où le degré de calcination est le plus élevé, ont été envoyés pour analyse au laboratoire de police scientifique de Montréal.

« On procède par élimination pour tenter d'identifier clairement

la source du brasier et pour savoir s'il y a eu intervention humaine », a déclaré hier à *La Presse* le lieutenant-détective Richard Simard, responsable de la section des incendies criminels au SPCUM.

En attendant les résultats de ces expertises qui pourraient prendre encore quelques jours, l'officier de police a indiqué que le commissaire aux incendies du Québec, Me Cyrille Delage, nommé coroner

pour présider l'enquête publique sur cet incendie, était attendu la semaine prochaine à Montréal pour effectuer une visite des lieux du drame.

À la demande du coroner Teresa Sourour, des autopsies pratiquées mardi et hier, au laboratoire de médecine légale de Montréal, ont démontré que les victimes ont toutes péri par asphyxie.

### L'EXPRESS DU MATIN



#### Cannabis à Rigaud

■ La Sûreté du Québec a démantelé une plantation de cannabis dans un bois de Rigaud, où les policiers poursuivaient leur enquête depuis environ un mois. Deux individus ont été arrêtés, soit un citoyen de 51 ans habitant Saint-Polycarpe et Denis Dupont, 26 ans, résident de Des Côteaux. Les policiers ont saisi 1100 plants de cannabis d'environ un mètre de hauteur et la valeur de cette saisie est évaluée à 110 000 \$.

#### Implants mammaires

■ L'ACEF-Centre a reçu, depuis le 1<sup>er</sup> août, près de 5500 appels de femmes intéressées à s'inscrire au règlement intervenu avec Bristol-Myers relativement aux implants mammaires. Cependant, l'ACEF-Centre invite les femmes à se procurer le formulaire d'inscription directement auprès de la London Life, au 2001, rue Université, bureau 1120, à Montréal, H3A 1T9. Les femmes admissibles au règlement doivent nécessairement s'inscrire avant le 9 septembre auprès de la London Life, et non auprès de l'ACEF-Centre.

#### Sur les ponts : retour à la normale

■ La réouverture du pont Victoria et une meilleure répartition des automobilistes de la Rive-Sud sur les voies d'accès à Montréal a réduit considérablement le temps d'attente hier matin sur les ponts. À la période de congestion maximale, le temps d'attente était tout au plus de cinq minutes au pont-tunnel, dit-on au ministère des Transports, alors que la circulation sur les autres ponts était considérée comme normale.

#### Voie de service à Saint-Laurent

■ Le chantier de réfection de la voie de service nord de l'autoroute Métropolitaine, à la hauteur de Saint-Laurent, va bon train et tout indique que les travaux seront terminés avant l'échéance initiale du 16 octobre. Les prochaines étapes exigent cependant la fermeture complète, ces prochains jours, des

bretelles d'accès et de divers tronçons, dont la voie de passage du boulevard Graham et la bretelle d'accès à l'autoroute en provenance de la voie de service à la hauteur de la rue Houde. Les 14 et 15 septembre, on procédera à la fermeture complète de la voie de service nord de l'autoroute, entre l'autoroute des Laurentides et la voie de passage du boulevard Graham (y compris sur le viaduc qui enjambe la voie du CN), de même que des bretelles d'accès à cette voie de service en provenance du nord sur l'autoroute des Laurentides et en provenance de l'est sur l'autoroute Métropolitaine. On fermera aussi la voie de passage de l'avenue Sainte-Croix au chemin Lucerne sous l'autoroute Métropolitaine dans les deux directions (nord et sud). La circulation est-ouest sera toutefois maintenue à cette intersection.

#### Bourque le veut

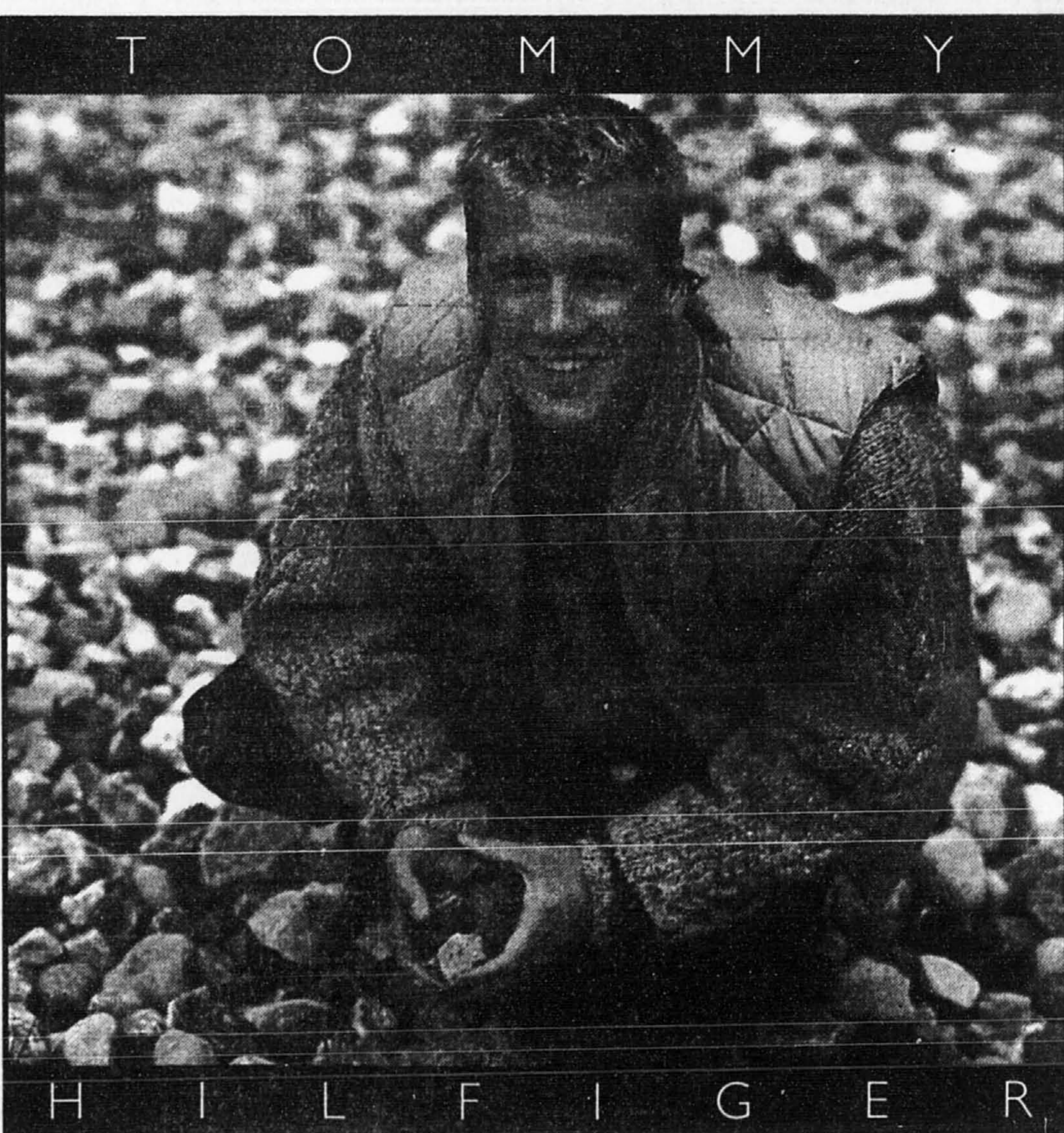
■ Le maire Pierre Bourque se rend aujourd'hui à New York afin de présenter la candidature de Montréal pour l'obtention du Secrétariat permanent des Nations unies pour la lutte contre la désertification. Les villes de Bonn et de Murcia (Espagne) sont en lice pour l'obtention de ce secrétariat qui, aux dires du maire, est plus important, en termes de retombées économiques, que le Secrétariat à la biodiversité, installé à Montréal. La mise en candidature de Montréal est assortie de l'offre de financement suivante : 4 millions du gouvernement fédéral, 2,25 millions du provincial, 280 000 \$ de la Ville de Montréal et 700 000 \$ de la Société du centre des conférences internationales de Montréal.

#### Travaux à Sainte-Justine

■ On a entrepris d'importants travaux de construction à la salle d'urgence de l'hôpital Sainte-Justine. Ils s'étaleront sur une période de deux mois et devraient être terminés au début novembre. Malgré les inconvénients causés par ces travaux, il n'y aura aucune fermeture.

#### Wal-Mart embauche

■ Les gens se sont littéralement précipités au Centre d'emploi du Canada de Rouyn-Noranda, hier, afin de remplir des formulaires de demande d'emploi de la compagnie Wal-Mart. En moins d'une heure, plus de 350 personnes ont posé leur candidature pour l'un des 200 postes disponibles. Des gens s'étaient même présentés avant l'ouverture du bureau dans l'espoir de décrocher un travail. Les administrateurs du Wal-Mart attendent en tout quelque 2000 chercheurs d'emploi au cours des quatre prochains jours. Le magasin de Rouyn-Noranda doit ouvrir ses portes avant la fin de l'année.



H I L F I G E R

### L'automne, du Tommy à la tonne

Des pulls, beaucoup de pulls, un pantalon, un autre et puis un autre, un parka pourquoi pas deux... pour du Hilfiger, c'est facile à figurer, c'est les mecs qui vont succomber en masse!

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Les Ailes vont vous changer

## EN BREF

## Piètre état des écoles de la ville

MICHÈLE OUMET

Les écoles de Montréal font « dur ». Les cours sont asphaltés, avec des touffes d'herbe ici et là, les bâtiments sont dégradés et les bibliothèques sous-équipées. Bref, a dit le maire Pierre Bourque aux états généraux sur l'éducation hier, les écoles de quartier ne sont pas attirantes.

« La qualité des écoles est un atout majeur pour maintenir et attirer les familles à Montréal, a-t-il déclaré. L'exode des jeunes familles passe par l'éducation et ça, ça me fatigue beaucoup. »

Il faut revitaliser les écoles et le maire Bourque compte sur le gouvernement du Québec pour investir les sommes nécessaires.

Selon la Ville de Montréal, 40 % des écoles de la CECM, soit 110 sur un total de 227, ne sont pas utilisées à des fins scolaires.

Le maire souhaite aussi qu'il y ait un véritable partenariat entre la Ville et le réseau scolaire. « Les collaborations ponctuelles ne suffisent plus », a-t-il mentionné.

Le maire Bourque a de nouveau réclamé un statut particulier pour

Montréal car, a-t-il souligné, « l'école montréalaise est en grande difficulté et il faut d'urgence trouver des solutions ».

M. Bourque s'est également prononcé en faveur d'une école publique et commune et a, du même souffle, désapprouvé l'ex-solution Marois — qui prévoyait la création de comités confessionnels à l'intérieur des commissions scolaires linguistiques — car elle aurait provoqué la « getthoisation » des écoles.

« Nous ne sommes pas intéressés aux écoles confessionnelles, a-t-il dit. L'école est tellement importante pour l'intégration des néo-Québécois... Je suis plutôt en faveur d'un amendement constitutionnel pour résoudre la question des commissions scolaires linguistiques. »

D'autres sujets ont été débattus aux assises nationales des états généraux dont les cursus. Le président de la CSN, Gérald Larose, a proposé de créer une commission nationale des programmes composée de gens provenant de l'enseignement, des syndicats, du patronat et du milieu social et culturel.

« Si on veut éviter les vases clos et les guerres de territoires, il ne faut pas laisser l'élaboration des programmes entre les mains de quelques fonctionnaires et enseignants », a-t-il souligné.

De leur côté, une pléthore d'organismes, dont l'Union des écrivains, le Conseil québécois du théâtre, le Centre des auteurs dramatiques et le Conseil des arts et des lettres, ont dénoncé l'absence de la littérature québécoise dans les programmes de français au collégial.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau programme en 1994, un seul des quatre cours obligatoires de français est consacré aux auteurs québécois, soit à peine 26,4 % du corpus comparativement à 47,2 % au début des années 1990.

## McGill et Toronto en tête de liste

GALLUP

L'université McGill, de Montréal, et l'Université de Toronto arrivent ex aequo en tête du classement issu d'un sondage sur les « meilleures universités » canadiennes. Chacune des deux institutions est en effet considérée comme la meilleure au pays par 11 % des Canadiens.

C'est la première fois que deux universités arrivent en tête du classement depuis que la maison Gallup a commencé à s'intéresser à la question, en 1991. Cette année-là, McGill était en tête, avec quatre points d'avance sur « U of T ». En 1994 et 1995, McGill était toujours en tête, mais avec seulement deux points d'avance sur sa rivale torontoise.

L'Université de Colombie-Britannique arrive troisième du classement de cette année avec 5 % des réponses données à la question : « Dans l'ensemble, quelle est d'après vous la meilleure université du Canada ». L'Université de Montréal arrive quatrième au classement avec 3 % des réponses, ex aequo avec trois universités ontariennes.

Trente-neuf pour cent des Canadiens estiment toutefois qu'aucune université ne mérite le titre de meilleure institution au pays ou n'ont pas d'opinion sur la question.

Les Canadiens ont très majoritairement tendance à accorder le titre de meilleure université à une institution de leur région. Toutefois, l'université McGill est reconnue de façon marquée dans toutes les régions du pays, bien plus que n'importe quelle autre université canadienne.

## Investir plus dans la petite enfance

MICHÈLE OUMET

Le redoublement coûte cher et il est inefficace. Pourquoi ne pas éliminer cette pratique, récupérer l'argent et l'investir dans les services à la petite enfance ?

C'est la question qu'a posée hier la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), Diane Drouin, lors des assises nationales des états généraux sur l'éducation.

« Toutes les études démontrent que le redoublement n'a pas d'effets positifs », a expliqué Mme Drouin.

« Environ 90 % des doubleurs au primaire décrochent ou redoublent au secondaire », a ajouté le directeur général de la FCSQ, Gilles Taillon.

Et le redoublement coûte cher, très cher. Environ un demi-milliard par année, selon M. Taillon.

Même si le redoublement est inefficace, cette pratique est largement répandue au Québec. « Plus de 20 % des élèves du primaire et 20 % des élèves de première secondaire doublent », a noté M. Taillon.

En investissant dans la petite enfance l'argent consacré au redoublement, on pourrait prévenir le décrochage et diminuer sensiblement le nombre de doubleurs, a soutenu Mme Drouin.

Des sommes dégageées, environ 200 millions pourraient servir à bonifier les services à la petite enfance. Mettre sur pied des maternelles cinq ans à temps plein coûterait environ 100 millions, a évalué Diane Drouin. Quant aux quelques autres millions économisés, ils pourraient servir à organiser des mesures de soutien pour les élèves en difficulté.

Le président de la Commission des états généraux, Robert Bisailon, approuve l'idée mais reste prudent. « On peut cesser de faire doubler les élèves mais sans mesures de transition, c'est dangereux. Il faut éviter de passer d'un extrême à l'autre », a-t-il dit.

Tout le monde s'entend pour affirmer qu'il faut s'occuper prioritairement de la petite enfance et créer des places dans les maternelles et les garderies pour les petits de trois, quatre et cinq ans. Mais de

nombreux points restent en suspens : les maternelles cinq ans doivent-elles être obligatoires ? Où trouvera-t-on l'argent ? Qui s'occupera des enfants, les garderies ou les écoles ? Le gouvernement doit-il tout prendre sous son aile ?

Ces questions ont été longuement débattues hier. D'une part, la CEQ souhaite que les maternelles cinq ans soient obligatoires alors que la CSN et la Fédération des commissions scolaires du Québec préfèrent laisser le libre choix aux parents.

Pour Claudette Carboneau, vice-présidente de la CSN, la question de la maternelle obligatoire est un faux débat puisque les parents y envoient massivement leurs enfants. Au Québec, plus de 98 % des petits de cinq ans fréquentent déjà la maternelle à mi-temps.

Mais, a soutenu Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, le Québec accuse tout de même un retard considérable si on le compare aux pays européens qui eux, envoient leurs petits au jardin d'enfance dès l'âge de trois ans.

■ La chronique de Claude Picher en page C 3

## Bourses variables

Les bourses étudiantes devraient être octroyées en fonction des possibilités d'emploi. C'est l'idée qu'a lancée hier le président-directeur général de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, M. Gérald A. Ponton, aux assises nationales des états généraux sur l'éducation. M. Ponton a livré un message clair : le montant des bourses étudiantes « devrait varier en fonction des besoins de la société », puisque c'est la société qui finance ce régime d'aide financière aux étudiants et, qu'en plus, on vit dans un contexte de restrictions budgétaires. Un étudiant qui choisirait délibérément un secteur où il y a peu d'emplois toucherait le minimum de bourse. Un étudiant qui se dirige dans un secteur en demande recevrait un montant plus substantiel.

## Deux visions de services

Deux visions différentes des services à la petite enfance ont été présentées hier aux assises nationales des états généraux sur l'éducation. La CSN et la CEQ, deux organisations syndicales qui représentent des syndicats d'éducatrices en garderie, ont chacune leur perception de la façon d'organiser ces services à la petite enfance. À la CEQ, la présidente Lorraine Pagé aimerait que la maternelle pour enfants de 5 ans soit obligatoire, à plein temps et pour tous. À la CSN, la première vice-présidente Claudette Carboneau prône plutôt le maintien du système actuel, à mi-temps. Pour les enfants de 4 ans, la CEQ propose maintenant d'offrir les services à mi-temps à certaines clientèles tels les enfants en difficulté, de milieu défavorisé ou allophones.

## Taxe de secteur ?

Si le gouvernement adopte une politique pour maintenir les dernières écoles de village, il devra assurer le financement. Si tel est le cas, pourquoi ne pas imposer une taxe à la communauté qui tient à sauvegarder cette petite école ? Ce concept de « taxe de secteur » a été proposé hier par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le président de Solidarité rurale, M. Jacques Proulx, y est allé d'une vibrante sortie en faveur des écoles de village. « La dernière école de village, c'est comme l'électricité et le téléphone : un service essentiel. »

Presse Canadienne

Dix jours seulement!

rabais **25%** et plus sur le prix courant de tout meuble de style reine Anne

Voici qu'un petit échantillon de notre collection, qui comprend également une table pour salle à manger, de salon, une chaise rembourrée, une console, des tables d'appoint et plus encore.



RABAIS 110\$

189\$ Cour. 299\$

Table de visionnement. Accepte un télé de 22 po max; découpe arrière pour les cordons. 26 po h x 24 po l x 19 1/4 po p



RABAIS 150\$

439\$ Cour. 589\$

Bureau\* Muni de nombreux casiers et de trois tiroirs. 35 po h x 32 1/2 po l x 21 po p



RABAIS 90\$

199\$ Cour. 289\$

Table à bibelots\* Dotée d'une tablette coulissante; 5 faces vitrées. 23 1/2 po h x 22 1/4 po l x 17 1/2 po p



RABAIS 100\$

269\$ Cour. 369\$

Table de vestibule À tiroir spacieux. 29 1/2 po h x 31 po l x 12 po p

Prix en vigueur jusqu'au 15 septembre 1996. Demandez notre catalogue d'automne. \*En montre seulement dans les magasins indiqués par un astérisque. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

\*Le centre Eaton de Montréal 844-8498  
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688  
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362  
\*Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987  
Chicoutimi \*Place du Royaume 543-9089  
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

GRAND BALAYAGE PLUS 95 UNITÉS QUE EN STOCK!

LES MODÈLES 1996 DOIVENT TOUS SORTIR

VOYEZ-NOUS AVANT D'ACHETER

**Rimar** AUTOMOBILE RIMAR INC. 5500, boul. Métropolitain Est sortie Lacordaire 253-4888

Symphonie de saphirs

Variations sur un même thème, présentées par un trio de bagues de notre nouvelle collection en saphir. Une création de l'atelier de joaillerie Birks, en or 14 carats, avec boucles d'oreilles, pendentif et bracelet assortis. En haut: 895\$ Au centre: 695\$ En bas: 395\$

**BIRKS** JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397, 2511 • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • AIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

# Stade olympique : la RIO opterait pour un toit fixe

GEORGES LAMON

Parmi les quatre propositions retenues pour la nouvelle toiture du Stade olympique, on trouve celle d'un consortium canado-américain qui a présenté son projet quelques semaines avant le dépôt du rapport préliminaire du comité aviseur à la RIO.

Le concept de ce projet consiste en un treillis métallique — sorte de toile d'araignée — recouvert de fibre de verre et maintenu par un maillage de câbles. Solution qui devrait le plus possible se rapprocher de la toiture actuelle.

Formé de la firme d'ingénieurs-conseils montréalaise Rousseau, Sauvé, Warren et Associés, de l'architecte Nadeau, de Québec, et de la firme américaine Birdaire, le consortium a en fait soumis un projet préliminaire dont il restera, s'il est retenu, à apporter des détails.

La firme américaine Birdaire est reconnue pour être l'un des plus grands constructeurs de structures en maillage de câbles. On lui doit le stade Georgia Dome, d'Atlanta, la structure du quai de l'exposition de Vancouver en 1986, et la structure du nouvel aéroport de Denver.

Raymond Garneau, vice-président exécutif de la firme d'ingénieurs-conseils, a confirmé hier à *La Presse* que sa firme avait effectivement soumis un projet au comité aviseur, ignorant que d'autres propositions avaient été faites.

« Notre proposition semble avoir retenu l'intérêt du comité aviseur, a expliqué M. Garneau. Elle a l'avantage de respecter le concept architectural initial du stade et offre beaucoup d'attraits,

dont celui d'apporter une grande luminosité. »

Par ailleurs, selon la Société Radio-Canada, la RIO retiendrait la solution d'une toiture fixe et souple pour le Stade olympique, laquelle pourrait coûter quelque 30 millions. Personne, toutefois, n'a pu confirmer la nouvelle.

## Un projet de 30 millions

La RIO doit annoncer son choix ce matin au cours d'une rencontre de presse, choix qui devra être entériné par le ministre de la Métropole, Serge Ménard.

Rappelons que quatre solutions avaient été retenues par le comité aviseur de la RIO : trois toitures fixes, dont une en acier, et une toile rétractable.

Selon ce que *La Presse* a appris, une toiture fixe métallique comporte un avantage indéniable : sa durée de vie, deux fois plus longue que celle d'un toit rétractable, en l'occurrence 50 ans contre 25 ans.

Kenneth C. Johns, ingénieur et professeur à l'Université de Sherbrooke, président du comité aviseur, dont le mandat expire avec le dépôt du rapport, estime qu'il importe maintenant à la RIO de prendre sa décision et de la soumettre au gouvernement, qui en dernier lieu devra en payer la facture.

« Nous avons le mandat très clair d'étudier les solutions et d'établir des échéanciers. Notre travail est terminé, a-t-il indiqué. Il reste maintenant à prendre une décision finale, au plus tard cet hiver. » À son avis, c'est une question d'orientation maintenant : veut-on une toiture fixe ou rétractable ?

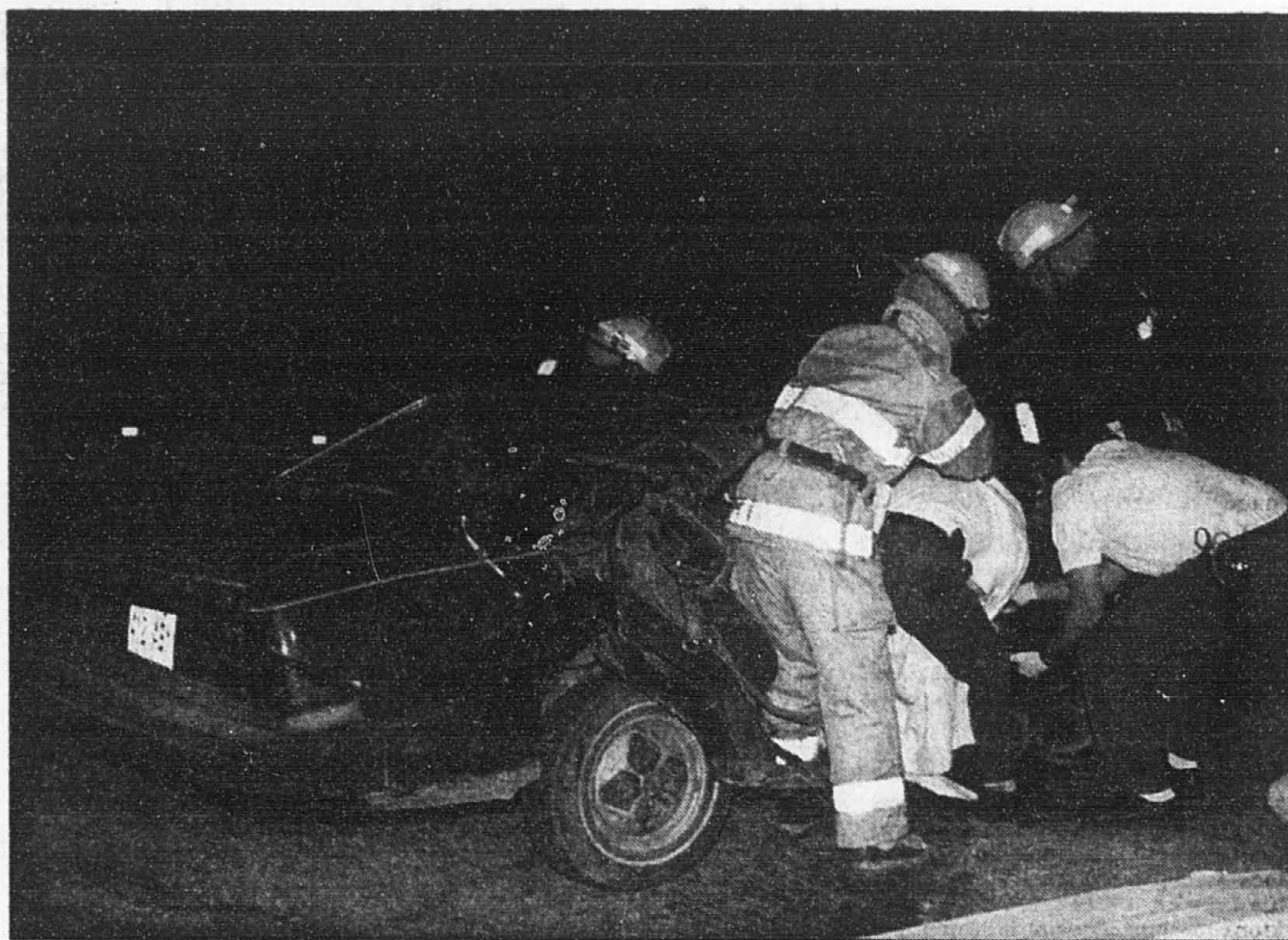


PHOTO MAURICE THIBODEAU, collaboration spéciale

Le jeune conducteur du véhicule accidenté a fait l'objet d'une prise de sang.

# Alcool, vitesse et signalisation seraient responsables de la mort de deux jeunes

L'alcool, la vitesse et peut-être une mauvaise signalisation seraient responsables d'un accident qui a coûté la vie, vers 2 h hier, à deux jeunes hommes de 19 ans sur l'autoroute 40, à la hauteur du pont Benjamin-Moreau, à Repentigny.

Les deux victimes sont Geoffroy Charpentier et Mathieu Léveillé, tous deux de Saint-Gérard-Magella, dans la région de Joliette. Ils prenaient place sur les banquettes avant et arrière, du côté droit de l'automobile qui a heurté un véhicule de Transports Québec.

Le conducteur de l'auto et un autre passager ont été blessés, mais

pas grièvement. Une prise de sang a été demandée sur le jeune homme de 20 ans qui était au volant de la Mercury Topaz 1984 bleue. Il se pourrait que des accusations soient portées au cours des prochaines heures au palais de justice de Joliette.

Le quatuor retournait à la maison après avoir passé une partie de la soirée dans une discothèque de Montréal.

L'auto est venue en collision avec le véhicule d'entretien pour ensuite aller heurter le muret du côté gauche et finir sa course du côté droit de la route.

Quand les policiers du détachement de Lachenaie de la Sûreté du Québec sont arrivés sur la scène, les cônes placés pour indiquer que des travaux étaient effectués étaient déplacés.

La SQ est à la recherche des personnes qui ont vu l'auto des jeunes gens avant l'impact, ainsi que les lieux de l'accident, particulièrement du côté où les travaux sont effectués.

Tout renseignement, qui sera gardé confidentiel, peut être transmis au poste de Lachenaie au (514) 471-2116 ou au superviseur au 598-4242.

## ÇA CONTINUE EN SEPTEMBRE

**MÉGA-VENTE D'INVENTAIRE**

**GOLF**  
**JETTA**  
**PASSAT**

PLUS DE 150 VOITURES EN STOCK!

**Automobiles E. Lauzon**

1384, boulevard Labelle, Blainville  
Tel.: 430-1460  
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Cure-Labelle.

**Prix jamais vu !**

RIEN À PAYER AVANT JANVIER '97

SEULEMENT **499 \$**

0.50 points diamant total OR 14k  
Prix d'évaluation 900 \$

CM MICHAUD

\* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212  
Ouvert le dimanche de 12h à 17h

**RACJ**  
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

**AVIS**

AUX DÉTENTEURS D'UN BILLET POUR LE TIRAGE DU 14 JUILLET 1995 DE L'ASSOCIATION TURBO DE BOUCHERVILLE

Certaines irrégularités ayant été constatées dans l'organisation du tirage susmentionné, la Régie des alcools, des courses et des jeux a récemment ordonné à l'Association Turbo de Boucherville de ne pas procéder au tirage de la voiture Honda Civic qui était prévu le 14 juillet 1995.

Elle ordonnait également la tenue officielle du tirage le 26 septembre 1996 dans ses locaux situés au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal.

La Régie invite donc toutes les personnes détentrices de l'original d'un billet pour le tirage de juillet 1995 à communiquer avec elle, d'ici le 20 septembre 1996 à 16 heures, au numéro (514) 873-7855 afin de confirmer, avec preuve à l'appui (original du billet), leur éligibilité au tirage du 26 septembre prochain.

5 septembre 1996

# Maison Sony

## Épargnez pour la rentrée

**59.99**

Radiocassette portable AM/FM stéréo, platines jumelées

- Adaptateur CA économisant les piles
- Méga Bass • Réglage de la tonalité
- Micro intégré
- Doublage synchronisé deux vitesses CFSW308

Magnétophone à cassette

- Micro intégré • Haut-parleur avant
- Indicateur LED pour niveau des piles
- Fonctions repérage/reprise, commutateur « pause »
- Prise pour écouteurs TCM313

Radio-réveil AM/FM

- Affichage LED vert
- Barre « somme »
- Minuterie sommeil
- Dispositif d'alimentation de renfort gardant l'appareil en marche durant les pannes de courant
- Choix de noir ou blanc ICFC122

Magnétophone stéréo Walkman

- Méga Bass
- Mécanisme antirouils
- Dispositif « AVLS » limitant automatiquement le niveau du volume
- Écouteurs stéréo
- Arrêt automatique économisant les piles WMEX122

**49.99** **29.99** **34.99**

**Maison Sony**

On vous en mettra plein la vue!

Pointe-Claire: 940, boul. St-Jean, 694-2727 • LaSalle: 7163, boul. Newman, 366-7669  
St-Léonard: 6400, rue Jean Talon est, 899-7669 • Brossard: 5840, boul. Taschereau, 656-1020  
Laval: 2200, boul. Le Corbusier, 973-7669 • Rosemère: Centre Quatre Coins, 217, boul. Labelle, 979-7669  
Trois Rivières: 3500, boul. des Forges, 693-7669 • Sherbrooke: 2005, rue King ouest, 346-7669  
Ottawa, Centre Rideau, 569-7669

## Montréal métro

# Le Cosmodôme doit aussi 857 000 \$ en taxes impayées à la Ville de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le Cosmodôme doit en arriérés de taxes l'importante somme de 857 272 \$ à la Ville de Laval.

Selon les informations obtenues hier par *La Presse*, le Cosmodôme ne peut être saisi pour défaut de paiement de taxes parce que ses dirigeants ont signé une reconnaissance de dette, c'est-à-dire qu'ils renoncent à la prescription.

Après une période de cinq ans, les taxes impayées deviennent prescrites et c'est pour que le montant demeure toujours dû que l'administration municipale fait signer à chaque année, comme le permet le Code civil, une reconnaissance de dette.

Cette situation a mis le conseiller

de l'opposition Maurice Clermont en colère : « Dans des situations similaires, s'il s'agissait de simples citoyens, d'entreprises ou de commerces, la procédure de vente aux enchères s'appliquerait dès cet automne, a-t-il lancé. Depuis le début du projet, le maire Vaillancourt explique que le problème du Cosmodôme en est un de capitalisation. Selon lui, si la Corporation Camp Spatial n'avait pas à supporter le poids énorme de son montage financier déficient, la corporation pourrait faire ses frais. Or, les taxes sont des frais d'exploitation. »

Si jamais le Cosmodôme, à l'agonie depuis son ouverture, demeure en vie et devient rentable ou reçoit une forte subvention pour l'aider à survivre, la Corporation Camp Spatial Canada — le propriétaire — sera obligée de rembourser au complet les montants impayés en impôts fonciers.

Mais si, au contraire, le Cosmodôme meurt, la Ville perdra 857 272,62 \$, en plus des 13,5 millions donnés en garantie par l'administration Vaillancourt à la Banque Nationale pour le maintenir en vie.

Le porte-parole de la corporation, Michel Capistran, a reconnu cette nouvelle dette de près d'un million, tout en ajoutant qu'elle faisait partie du plan de relance

souhaité pour sauver le Cosmodôme.

Depuis son ouverture en 1993, le Cosmodôme n'a jamais payé ses taxes. Il est criblé de dettes. Il ne peut payer ses créanciers. Le rapport Pichette, commandé par le gouvernement québécois sur son avenir, est attendu avec impatience.

Le rendement du Cosmodôme en juillet ne l'aidera certainement pas à remonter la pente.

Selon l'Indicateur Plus de l'Office des congrès du Grand Montréal, la fréquentation des attraits touristiques a baissé de 4,3 % dans la région. Parmi les cas les plus dramatiques, on retrouve en tête le Cosmodôme avec une chute de 45,1 % de son achalandage.

« Il faut regarder les choses en

face, reprend M. Clermont. J'ai demandé à l'assemblée du conseil mardi soir de consulter l'ensemble des données sur la fréquentation du Cosmodôme. Si ces chiffres vont dans la même direction que j'ai observée en décembre 1995, le rapport Pichette ferait bien de donner un coup de barre que la Ville a été inapte à faire. »

Par contre, le séquestre a accepté de prolonger jusqu'au 19 septembre la période pour laquelle la corporation doit présenter son plan pour payer ses créanciers. Rappelons que pour éviter d'être saisi, la corporation s'est placée sous la loi des arrangements avec les créanciers. Si jamais, elle n'est pas prête, la corporation peut demander une nouvelle extension.

## Toujours membre de Vision Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président de Vision Montréal et maire de Montréal, Pierre Bourque, n'entend pas sévir pour le moment contre le conseiller Robert Gagnon, qui doit faire l'objet d'une enquête policière conjointe de la SQ et de la police de la CUM, relativement à la gestion de la caisse populaire de Saint-Henri qui a perdu 18,9 millions en 1995.



Robert Gagnon

Le maire Bourque a rappelé que le conseiller Robert Gagnon avait été banni du caucus des conseillers de Vision Montréal et qu'il avait perdu son poste de responsable de l'habitation à la Ville. Quant à savoir si le conseiller devait être expulsé du parti, le maire a signalé « qu'il fallait attendre les conclusions de l'enquête policière ».

D'ailleurs, cette affaire n'est pas inscrite à l'ordre du jour de la réunion du conseil général de Vision Montréal, qui se tiendra lundi prochain.

Rappelons que le conseiller Gagnon a dirigé la Caisse populaire de Saint-Henri jusqu'en octobre 1995, quand la Confédération des caisses Desjardins l'a forcé à démissionner.

En avril dernier, des vérificateurs de la confédération avaient conclu que l'ex-directeur général avait une grande part de responsabilité dans l'absence ou le mauvais fonctionnement du système qui a permis l'allocation de fonds à des prête-noms dans le cadre du programme de prêts aux petites entreprises et du plan Paillé, pour le démarrage de nouvelles entreprises.

L'enquête policière ne devrait pas débuter avant cinq ou six mois et l'on ne saura vraisemblablement pas avant un an si des accusations pour fraude et abus de confiance seront portées contre les administrateurs de la caisse.

## Incendie mortel à Joliette

Deux pompiers de Joliette ont vainement tenté de sauver un garçon de huit ans en entrant dans une maison en feu, peu avant 6 h hier.

Le triplex situé au 287, rue Lavaltrie Nord, est à quelques pas du poste de police et les secours sont arrivés rapidement. Pompiers et policiers ont entendu une femme crier que son enfant se trouvait dans une chambre.

Deux pompiers sont entrés, l'un protégeant l'autre des flammes avec un boyau d'arrosage. Comme ils ouvraient une porte de chambre, il y a eu un retour de fumée, ce qui a eu pour effet de les secouer fortement.

Finalement, Christopher Labelle-Lépine a été retrouvé sans vie. Les deux autres enfants de la femme ont été légèrement brûlés, tout comme son nouveau conjoint.

Selon l'agent Benoit Richard, de la police municipale de Joliette, les experts de la Sûreté du Québec ont été chargés de déterminer les causes de l'incendie. L'immeuble est pratiquement une perte totale.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Shalom Bloom et ses bernaches du Canada.

## En attendant de s'envoler...

PIERRE GINGRAS

L'oeuvre ne fait que 68 centimètres de hauteur : 11 bernaches du Canada, toutes mignonnes, qui s'envolent d'un étang vers des cieux probablement plus cléments.

Mais ces outardes, comme on dit chez nous, doivent prendre bientôt un autre envol, encore plus spectaculaire, celui-là. De concert avec l'artiste, les ingénieurs de la Fonderie Tallix de l'État de New York viennent de terminer les devis qui serviront à reproduire l'oeuvre du sculpteur animalier Shalom Bloom dans une dimension environ dix fois plus grande, soit 8,5 mètres de hauteur.

« Le défi, explique le sculpteur, était de réussir à maintenir les oies les unes avec les autres malgré leur taille considérable puisque chaque oiseau atteindra plus de trois mètres d'envergure. »

La sculpture sera plus haute d'un mètre que le monumental *Cheval* de Léonard de Vinci, qui est actuellement en construction dans les studios de Tallix, la plus grande statue du genre au monde, dit-on.

Les bernaches géantes de Shalom Bloom doivent être installées d'ici deux ans devant le siège social du nouvel édifice de l'OACI, qui compte leur faire une place exceptionnelle où le public pourra les côtoyer. La reproduction des oies coûte 800 000 \$.

## Têtes d'affiche

■ Nos aînés, on ne s'en rend malheureusement compte que lorsqu'ils sont victimes d'un accident, ont besoin de notre aide. Heureusement, Secours aux aînés, une oeuvre du cardinal Léger, veille au grain, mais a toujours besoin de votre aide pécuniaire pour offrir l'appui dont ont tant besoin beaucoup de gens âgés. Renseignements : Secours aux aînés, 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2. Tél : 495-2421.



Isabel Richer

■ Les victimes d'incendies étaient au coeur de la conférence de presse de Lotopompier pour les grands brûlés, hier matin, et l'on y a bien sûr évoqué la récente tragédie de Sainte-Genève. Le comédien Serge Postigo, porte-parole de Lotopompier avec sa camarade Isabel Richer, a insisté sur le fait que les incendies pouvaient toucher tout le monde. La nouvelle campagne de Lotopompier a fort bien démarré chez son nouveau télédiffuseur, TVA, car le service des pompiers de Télé-Métropole a tôt fait de vendre, boulevard de Maisonneuve, les 1600 billets dont il disposait. Lotopompier compte amasser un million cette année, avec de nouveaux partenaires et porte-parole. Les billets, vendus 2 \$, seront disponibles dans les pharmacies Jean Coutu et les restaurants Mikes, ainsi qu'après les pompiers, jusqu'au 20 octobre. Les

coprésidents de cette campagne sont Isabel Richer et Serge Postigo, ainsi que Jean Landry, premier vice-président et directeur général des Assurances générales des caisses Desjardins, commanditaire principal.

■ Une trentaine d'enfants dialysés et greffés du rein ont participé à un camp de vacances offert par la Fondation canadienne du rein, au Camp papillon à Saint-Alphonse-de-Rodriguez. Le tout a été rendu possible grâce au dévouement de la Fraternité des policiers de Laval.

■ Des sinistrées, on en reçoit tous les jours depuis plus de 60 ans au Chaînon, qui aide les femmes en détresse, plus souvent qu'autrement démunies et sans autre recours. C'est grâce au bénévolat, aux petits comme aux grands dons de tous et chacun, qu'on parvient à donner un nouvel espoir de vie à nos concitoyennes qui ont parfois tout perdu, même l'estime d'elles-mêmes. C'est grâce à l'amour qu'on leur donne qu'elles s'en sortent, disait Judi Richards hier en conférence de presse, alors que l'autre porte-parole du Chaînon, Yvon Deschamps, a parlé de sollicitations pour obtenir des meubles, des vêtements et des services... Chose certaine, comme l'ont mentionné les coprésidentes de la campagne de financement, Claire Léger (restaurants Saint-Hubert) et Catherine Hooper (Bell Canada), on a besoin de votre don. Rappelons en terminant que Le Chaînon (centre d'hébergement pour femmes) est l'une des deux seules institutions (avec la Old Brewery Mission) à offrir

en plus l'accueil de nuit aux itinérantes et femmes sans logis. Renseignements : Le Chaînon, 4373, rue de l'Esplanade, Montréal (Québec) H2W 1T2. Tél : 845-0151.



Louise LeBlanc

■ Jocelyne Côté et Louise LeBlanc, coprésidentes de « La visite de maisons et jardins », une activité-bénéfice organisée par l'Association des bénévoles du Musée des beaux-arts, au profit du musée, convient les amateurs de beaux-arts et de belles maisons à participer à ces découvertes. Les bénévoles comptent nous faire découvrir des propriétés de styles variés construites sur les rives du lac Saint-Louis. Le parcours comprend des arrêts à Dorval et Pointe-Claire. Le lunch doit être servi au club de golf de Beaconsfield. Le tout aura lieu le 11 septembre. Coût : 65 \$. Renseignements : bureau de l'Association des bénévoles du Musée, 1379, rue Sherbrooke Ouest. Tél : 285-1641.

■ Le Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal est en quête de bénévoles pour soutenir des personnes ayant un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle, affirmant dans un communiqué que plus du quart des Montréalais vivraient aujourd'hui en état de détresse psychologique. Les jeunes et les femmes seraient les

plus affectés, et ceux qui vivent des situations pénibles seraient des candidats à la détresse psychologique. On ne vous demande pas d'argent, mais de votre attention pour parrainer une personne moins forte psychologiquement. Renseignements : 255-1054.

■ Le cabinet-conseil et de courtage en stratégie financière Lafond et associés a remis, pour la troisième année, les bénéfices (8000 \$) de son tournoi de golf annuel à la fondation Hôtel-Dieu de Montréal. Cet argent servira à l'achat d'un analyseur d'ADN, pour fin de recherche sur le cancer.



Jacques Bertrand

■ Les membres de la Société pour la conservation du Sault-aux-Récollets ont profité de la tenue de leur assemblée annuelle pour décerner tout récemment le titre de « président émérite » à Jacques Bertrand, qui devait malheureusement rendre l'âme quelques jours plus tard, le 2 septembre. Celui-ci a consacré les huit dernières années de sa vie à la société, dont il fut trésorier, vérificateur et président.

Adresses vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

# Montréal métro

## Le mandat du médiateur prolongé à Hydro-Québec

PIERRE GINGRAS

Confiant qu'Hydro-Québec et ses employés syndiqués puissent s'entendre d'ici peu sur un projet de convention collective, le ministre d'État aux Ressources naturelles et le ministre du Travail, Guy Chevrette et Matthias Rioux, ont décidé hier de prolonger le mandat du médiateur Paul-Émile Thellend jusqu'à vendredi.

Les rencontres entre le médiateur et les parties se sont poursuivies tard en soirée mardi et hier, et tout laissait croire que la progression des discussions pouvait aboutir à une entente si le mandat de M. Thellend était prolongé, ont indiqué les représentants ministériels.

À sa sortie du Conseil des ministres, hier, M. Chevrette a toutefois fait une mise en garde à Hydro-Québec et à ses employés syndiqués, en lançant que les parties ne devaient surtout pas compter sur le gouvernement pour régler leurs différends, notamment par l'adoption d'une loi spéciale. Le ministre Chevrette a aussi laissé entendre qu'il avait d'autres moyens à sa disposition pour amener les parties à s'entendre, mais il a refusé d'en dire plus long à ce sujet.

Selon M. Chevrette, le gouvernement exige toujours qu'Hydro-Québec lui verse 516 millions de bénéfices en plus de réduire ses frais d'opération de 198 millions au cours du présent exercice financier. Le ministre a fait valoir que le mandat confié à Hydro prévoyait toute la marge de manoeuvre nécessaire pour en arriver à une entente négociée.

Sur le terrain, la guérilla entre les 19 000 syndiqués membres du SCFP (FTQ) et la société d'État s'est poursuivie de plus belle. Les syndiqués ont notamment utilisé des camions placardés de slogans syndicaux pour manifester hier devant le siège social d'Hydro, au centre-ville. La société a répliqué en suspendant les manifestants durant une demi-journée sans salaire, soit 135 employés, a indiqué son porte-parole, 500 mentionne plutôt la partie syndicale.

Le syndicat accuse une fois de plus Hydro-Québec de torpiller la médiation. Il dénonce le fait que la société ne veuille pas explorer les suggestions syndicales qui permettraient d'atteindre l'objectif gouvernemental tout en maintenant et même en créant des emplois.

Hydro-Québec a annoncé avoir aussi été l'objet de plusieurs pressions de la part de ses employés ailleurs en province. Un appel à la bombe dans un édifice de la société, à Québec, et la mise en marche d'un système d'alarme à la centrale Outarde 4, ont entraîné l'évacuation du personnel, alors que l'atelier mécanique de la centrale de Beauharnois aurait été saccagé.



Près de 200 personnes se sont réunies afin de discuter de la qualité de vie dans le quartier Sainte-Marie à la suite de l'importante rafle policière.

## Salle comble pour parler de la qualité de vie dans le quartier Sainte-Marie

MARC THIBODEAU

Salle comble hier au centre communautaire La Relance, rue Sainte-Catherine Est, où près de 200 personnes se sont réunies afin de parler de la « qualité de vie » dans le quartier Sainte-Marie à la suite de l'importante rafle policière réalisée dans ce secteur la semaine dernière.

Plusieurs intervenants du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), qui avaient convoqué la rencontre avec quelques organismes communautaires, ont profité de l'occasion pour faire le point sur la rafle en question, présentée comme « un grand ménage ».

« Le régime de terreur qui existait dans vos rues est une chose du passé. Il ne faut plus que ça arrive », a indiqué l'inspecteur-chef Gerald Rivest,

commandant du poste 52, devant un public qui se montrait généralement fort satisfait de l'action massive des policiers et des nouvelles mesures annoncées par le SPCUM afin de renforcer la sécurité dans le quartier.

Les personnes présentes ont réservé un accueil des plus chaleureux aux quatre policiers et enquêteurs qui y seront désormais affectés en priorité. Quelques-uns ont cependant déploré le fait que l'intervention musclée du SPCUM a fait peur à des enfants, impressionnés par l'arrivée de près de 150 agents.

Tout en saluant l'impact bénéfique de la rafle sur le trafic de la drogue dans le secteur, plusieurs personnes ont exigé par ailleurs une intervention plus vigoureuse de la police afin de corriger un autre problème persistant, la prostitution.

L'inspecteur Rivest a indiqué qu'il ne fallait pas se faire d'illusion quant à la possibilité d'érayer « complètement » le phénomène. Il a toutefois soutenu que le SPCUM faisait tous les efforts possibles en ce sens puisque près de 700 arrestations liées à la prostitution auraient été effectuées depuis le début de l'année sur le territoire du poste 52, qui couvre le quartier Sainte-Marie.

Le conseiller municipal du quartier, Martin Lemay, a indiqué pour sa part que toutes les suggestions faites à la Ville afin d'améliorer la sécurité dans le secteur — en modifiant par exemple l'éclairage dans un parc — seraient traitées de façon prioritaire. « Avec la police et votre aide, nous allons faire en sorte que le quartier vous appartienne de nouveau », a-t-il lancé à l'auditoire.

## La proposition du Dr Chaoulli rejetée

MARTHA GAGNON

La Commission médicale de la Montérégie a rejeté la nouvelle demande de projet-pilote du docteur Jacques Chaoulli qui, après 28 jours, refuse toujours de mettre un terme à sa grève de la faim.

« Je n'ai pas d'autre choix que de continuer, dit le médecin qui revendique le droit d'effectuer des visites à domicile. On ne va quand même pas me laisser crever. Je reste optimiste. J'attends des appuis de collègues et de citoyens. »

La Commission a jugé irrecevable la demande du docteur Chaoulli. Elle considère qu'elle n'est pas l'instance appropriée pour réaliser un projet-pilote qui consisterait en un service de garde de 24 heures sur appel pour assurer un service à domicile et dans les centres d'hébergement publics et privés.

« La Commission estime que les visites à domicile ne sont pas une priorité et qu'il faut d'abord

combler les besoins dans les CLSC et les centres de soins prolongés », explique Luce De Bellefeuille, porte-parole de la région de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Depuis le début de sa grève, le docteur Chaoulli a suscité plus de curiosité et de sympathie que d'appuis, surtout dans la profession médicale. Hier, le vice-président aux affaires publiques à l'Association des hôpitaux du Québec, le docteur Paul Landry, a déclaré que « le geste de Chaoulli aura sans doute un impact ».

S'il est contre la grève de la faim comme moyen de revendication, le docteur Landry est plutôt favorable à la cause que défend le médecin. « Il faut absolument revoir la pratique et les activités médicales particulières qui obligent un médecin de moins de dix ans d'expérience à pratiquer 12 heures dans un établissement. Les dispositions qui régissent cette pratique sont d'une complexité incroyable. C'est un véritable

fouillis! Les visites à domicile, si elles sont bien supervisées, répondraient assurément à un besoin de la population. »

Le vice-président estime que la grève de Chaoulli pourrait contribuer à « accélérer le processus de réévaluation de la pratique » dans lequel s'est déjà engagée la Fédération des omnipraticiens. Le problème est qu'il semble que les exigences du docteur Chaoulli diffèrent de celle de la Fédération qui souhaiterait un contrôle rigoureux des visites à domicile et ne privilégie pas un service de garde à l'échelle de la province.

Le docteur Landry précise toutefois qu'il désapprouve l'attitude du docteur Chaoulli qui refuse d'acquiescer les pénalités d'environ 50 000 \$ pour n'avoir pas respecté ses heures de pratique en établissement.

Installé devant l'édifice de la région de la santé, à Longueuil, le docteur Chaoulli continue de sensibiliser la population à sa cause.

## Plaintes contre des marchands qui ont vendu du tabac à des mineurs

GEORGES LAMON

Une quinzaine de dossiers seront présentés dès cet automne au ministère fédéral de la Justice concernant des commerçants qui ont vendu du tabac à des mineurs, en contravention à la Loi limitant l'accès des jeunes au tabac.

C'est la responsable des poursuites au ministère de la Justice, Me Myriam Bordeleau, qui après étude des dossiers préparés par les enquêteurs de Santé Canada, prendra la décision.

Selon Danielle Vouigny, surveillante de la Division des produits du tabac à Santé Canada, les inspecteurs en sont encore à l'étape de la confection des rapports qui mettent en lumière les infractions détaillées commises par les contrevenants.

Tous les dossiers concernent essentiellement des commerçants indépendants et des dépanneurs des régions de Montréal, de l'Estrie et de Québec, pris en flagrant délit de vendre du tabac à des mineurs, en dépit de deux avertissements préalables.

Les amendes peuvent aller de 1000 \$ à 50 000 \$ selon le nombre de récidives, en vertu de l'article 4.1. Toutefois, dans le cas de la vente de cigarette à l'unité (article 7.1) la loi est plus sévère, puisqu'elle concerne également la Loi sur l'accise qui interdit au manufacturier de tabac de vendre des paquets de moins de 20 cigarettes.

Les amendes sont alors doublées étant donné qu'il s'agit d'incitation à la consommation. Les récidives peuvent même conduire à l'emprisonnement.

Trois étapes

Rappelons que dix inspecteurs de Santé Canada font continuellement plus d'une vingtaine de vérifications par jour.

Le processus comporte en fait des vérifications par les inspecteurs qui aboutissent à trois étapes : un premier avertissement, un avertissement sérieux et une plainte officielle.

Mme Vouigny a expliqué hier à La Presse qu'après l'adoption de la loi, une première phase du programme consistait surtout à informer les commerçants. Depuis novembre 1995, on est entré dans la deuxième phase du programme, celle des « activités de vérification de conformité ». Pour finir sur des plaintes formelles.

Cette loi adoptée en février 1994 a porté fruit. « Nous avons constaté une nette hausse de conformité au programme, dit-elle. Les commerçants prennent ça plus au sérieux maintenant. »

# LA RENTRÉE

NE PAYEZ QU'AU  
PRINTEMPS 97

Jusqu'à 200\$ de rabais exceptionnels!

À l'occasion de « la Rentrée », Dumoulin vous a préparé de super aubaines sur un grand choix de produits recherchés dans toutes les catégories.

HÂTEZ-VOUS!

La promotion se termine le 15 septembre 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks.

TÉLÉVISEURS

SANYO

TÉLÉVISEUR 27"

- Stéréo
- Entrée AV
- Sortie audio
- Télécommande universelle

549\$

HI-FI

ENSEMBLE CINÉMA-MAISON SONY

RÉCEPTEUR STRDE-405

- MA/HT/ProLogic • 2 x 70 watts stéréo
- ENCEINTES D'AMBIOPHONIE ET DE CENTRE
- Centrale 100 watts • Arrière 50 watts
- MAGNÉTOCASSETTE SSCR150
- Auto-inversion • Lecteur-laser
- ENCEINTES ENERGY PRO .5
- 2 voies • 80 watts

L'ensemble Rég.: 899\$

799\$

RABAIS DE 100\$

ORDINATEURS

PENTIUM 100 Mhz

- 16 Mo/1,2 Go • MPEG PCI
- Fax-modem 33.6K bauds
- Windows 95 français
- Clavier Windows bilingue 104 touches
- Garantie 5 ans sur ordinateur et 2 ans sur disque rigide

CREATIVE MULTIMÉDIA

- CD-Rom 8X • Haut-parleurs
- Jeux/Utilitaires
- SoundBlaster 16 bit

1788\$

\* Monteur en sus à partir de 150\$

MINI-CHAÎNES

SAMSUNG

MINI-CHAÎNE

- Double magnétocassette
- Lecteur-laser

Rég.: 399\$

249\$

RABAIS DE 150\$

MAGNÉTOSCOPES

VHS-HQ

- Rég.: 229\$

189\$

RABAIS DE 40\$

VHS HI-FI

- Rég.: 329\$

289\$

RABAIS DE 40\$

IMPRIMANTES

COULEUR EPSON

199\$\*

ST-COLOR IIS • 2.5 ppm/720 x720

\* Après remise du fabricant

\* Sur produits sélectionnés de 500\$ et plus. Ces modèles ne sont peut-être pas en montre dans toutes les succursales. Les illustrations peuvent différer.

Dumoulin

branché sur l'électronique et l'informatique

MONTREAL

AUDIO 8390, rue St-Hubert  
388-4777

INFO 8251, rue St-Hubert  
385-1777

OUVERTURE 6 SEPTEMBRE  
MONTREAL

2050, boul. St-Laurent  
288-7755

2050, boul. St-Laurent  
288-7973

LAVAL

1599, Autoroute 440 o.  
681-7770

1533, Autoroute 440 o.  
688-1001

LONGUEUIL

2203, chemin Chambly  
468-1993

2203, chemin Chambly  
468-5651

ST-JEAN

391, du Séminaire N.  
348-9377

SOREL

1815, M-Victorin  
742-4511

JOLIETTE

404, St-Viateur  
759-6956

SHERBROOKE

1112, du Conseil 565-3177  
2222, King O. 566-0261

TR-RIVIERES O.

5115, Jean XXIII  
693-4755

BIENTÔT À  
Mont-Laurel

# Repentant, Marcel Blanchette se reconnaît coupable du meurtre d'Isabelle Bolduc

Presse Canadienne  
SHERBROOKE

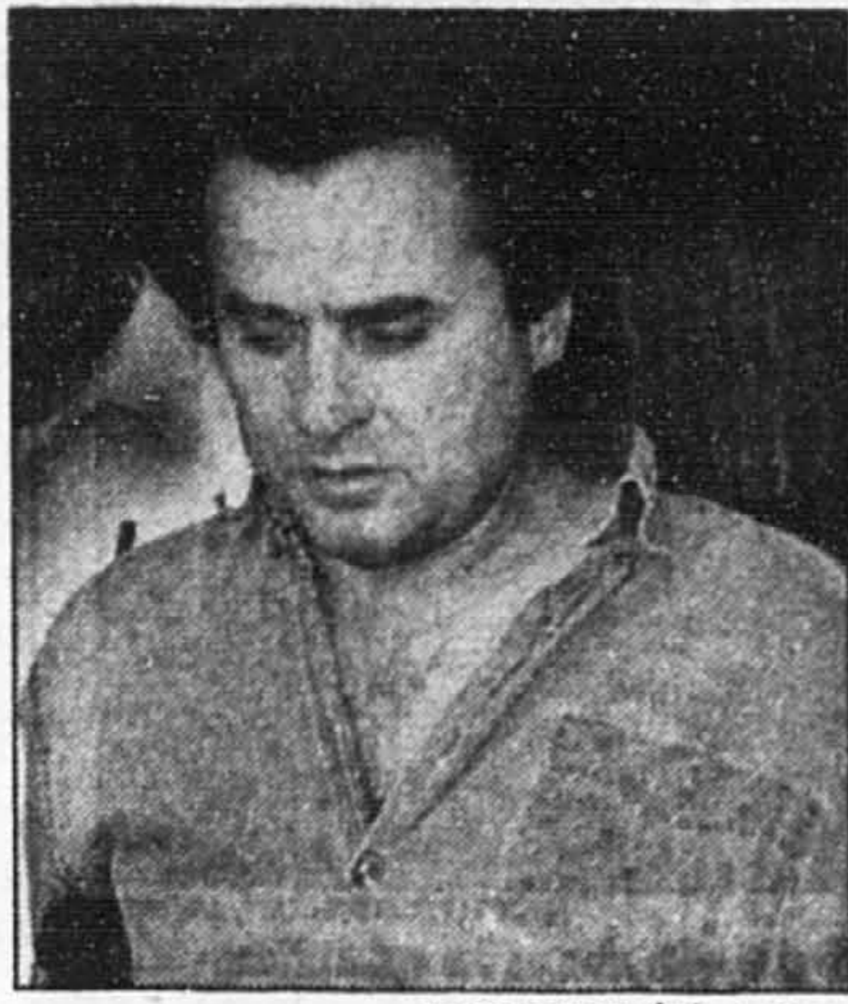
Un des trois accusés dans l'affaire Isabelle Bolduc a reconnu sa culpabilité, hier, pour le meurtre au premier degré de la jeune femme et l'enlèvement d'une employée de pharmacie, les 30 juin et 9 juillet, à Sherbrooke et à Fleurimont.

Marcel Blanchette, âgé de 49 ans, a été condamné à deux peines d'emprisonnement à perpétuité pour ces deux crimes, pour lesquels il devait répondre à un total de 13 chefs d'accusation.

Le procureur de la poursuite, Me Charles Crépeau, a accepté de ne déposer aucune preuve dans trois des 13 chefs d'accusation.

Ces retraits n'enlevaient rien à la gravité des délits, ni à la lourdeur des peines.

Avant le prononcé des deux sentences, comme le prévoient les dispositions de la loi, le juge Paul-Marcel Bellavance, de la Cour supérieure, a offert à la défense ou encore à l'accusé la possibilité de s'exprimer.



Marcel Blanchette

Le crâne rasé, portant la barbe et des verres correcteurs, Blanchette a soupiré longuement puis il a pris la parole.

« Ce que je voudrais dire ne ramènera pas la victime. Moi, ma vie

est finie. Si je le fais, c'est parce que j'ai entrepris un cheminement spirituel. J'ai un peu de foi. Aussi je demande pardon (des sanglots ont entrecoupé la déclaration) à ceux qui ont souffert ou qui souffrent encore à cause de moi. Il n'y a aucune excuse à un geste comme ça. Je n'avais pas toute ma tête. Je m'en remets à Dieu. »

Marcel Bolduc, le père d'Isabelle, Julie, la soeur d'Isabelle, José, la jeune soeur de Marcel et Jocelyn Simard, un ami d'Isabelle et de la famille, ont suivi très attentivement tout ce qui s'est passé au premier étage du palais de justice de Sherbrooke.

Dès que la rumeur d'une possibilité de plaider de culpabilité a couru de bouche à oreille, une atmosphère de fébrilité s'est installée entre la salle 3 où Blanchette et les deux autres accusés, Jean-Paul Bainbridge et Guy Labonté, étaient attendus pour fixer la date de l'enquête préliminaire, et la salle 1 où devait se retrouver Blanchette.

Effectivement, dans la salle 3, devant le juge Miché Côté, de la

Cour du Québec, Blanchette a sauté l'étape de l'enquête préliminaire et a franchi celle de la citation à procès pour se retrouver en moins d'une minute devant la Cour supérieure.

Pour le meurtre d'Isabelle Bolduc, Blanchette a plaidé coupable aux accusations de meurtre au premier degré, de complot pour meurtre, d'agression sexuelle, de complot pour agression sexuelle et de séquestration, le 30 juin, à Sherbrooke et à Fleurimont.

Dans le dossier de l'enlèvement de Manon Saint-Louis, le 9 juillet, dans les districts de Sherbrooke, Drummondville et Montréal, il a enregistré des plaidoyers de culpabilité aux chefs d'enlèvement, de séquestration, d'agression sexuelle armée, de possession d'arme à autorisation restreinte et de vol de véhicule.

Les proches d'Isabelle ont accueilli avec soulagement le règlement rapide des procédures contre Blanchette, mais la déclaration de ce dernier n'a suscité aucune sympathie à son endroit.

# 15 mois de plus pour le braqueur du Casino

YVES BOISVERT

Un des jeunes braqueurs du Casino de Montréal, qui prenait en filature des gagnants pour les détrousser, a été condamné hier à 15 mois d'emprisonnement.

Érik Charbonneau, 23 ans, de Laval, avait reconnu sa culpabilité dans trois affaires de vol qualifié survenues le printemps dernier. Avec deux complices, Charbonneau s'était arrangé pour identifier des personnes qui faisaient de gros gains et qui repartaient du casino avec de l'argent comptant.

Charbonneau suivait les personnes en voiture jusque chez elles ou les interceptait sur la route en les coupant. Il menaçait ses victimes avec un pistolet à plomb imitant un véritable pistolet. Dans un cas, il a forcé un sexagénaire à qui il avait dérobé 3000 \$ à grimper dans son propre coffre arrière de voiture. Il y est resté, apeuré, de longues minutes.

À une femme, Charbonneau et ses acolytes ont volé 6500 \$ de façon semblable, et à un autre homme, 3500 \$.

Hier, le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec, a constaté que le crime de Charbonneau et complices était fort bien orchestré et méritait une peine sévère. Il a cependant félicité le jeune homme pour son curriculum vitae, vierge de tout antécédent judiciaire, mais fort d'une bonne expérience de travail — il a une formation d'opérateur de grue. Le juge l'a condamné à 15 mois de prison, qui s'ajoutent aux quatre qu'il vient de purger en détention préventive. La famille de l'accusé avait refusé de se porter garante de lui et de s'engager à verser 50 000 \$, comme l'exigeait le juge.

Heureusement pour Charbonneau, le ministère public a laissé tomber l'accusation d'utilisation d'arme ou d'imitation d'arme pendant la commission d'un crime, ce qui vaut maintenant une peine d'emprisonnement automatique de quatre ans avec les récentes modifications au Code criminel.

Les complices de Charbonneau n'ont pas encore été jugés.

# Le propriétaire du 13<sup>e</sup> Ciel condamné pour brutalité

YVES BOISVERT

Un étudiant qui a été brutalisé par le propriétaire d'un bar du centre-ville vient d'obtenir gain de cause devant la Cour du Québec, qui ordonne son dédommagement, soit 9500 \$ plus les intérêts depuis sept ans.

Gabriel Haccoun, qui avait 17 ans à l'époque, s'était rendu avec des étudiants du collège Brébeuf à la discothèque 13<sup>e</sup> Ciel pour une fête organisée par l'association étudiante.

Haccoun boit deux ou trois bières puis décide de partir vers minuit trente. En ouvrant la porte de sortie, la fenêtre se brise. Il en avise un employé qui va chercher Maurice Zanettin, président et actionnaire majoritaire du 13<sup>e</sup> Ciel (2160-7379 Québec inc.). Zanettin fait monter Haccoun dans un bureau où se trouvent une demi-douzaine de personnes. Zanettin exige de voir les papiers du jeune Haccoun et lui ordonne de vider ses poches.

Haccoun refuse et reçoit aussitôt un premier coup de poing au visage, puis un deuxième. Il se réveille des heures plus tard à l'hôpital Sainte-Justine. Il a subi une commotion cérébrale.

Haccoun a dénoncé Zanettin à la police et ce dernier a été déclaré coupable de voies de fait (il fut absous cependant). Haccoun a également poursuivi son agresseur au civil. Au procès, Zanettin prétendait avoir reçu un coup dans les organes génitaux et avoir répliqué par un seul coup de poing. Le juge Armando Aznar, de la Cour du Québec, a complètement rejeté son témoignage.

Le juge a également rejeté totalement le témoignage de deux policiers du poste 34 qui sont allés chercher le jeune Haccoun à la demande de Zanettin, et qui l'ont emmené au poste (d'où son père l'a conduit à l'hôpital). Zanettin est un proche des policiers et son frère, au fait, est un agent du SPCUM. Le juge Aznar a grand peine à croire que les deux agents se souviennent en détail, huit ans plus tard, de cet incident banal. D'ailleurs, Haccoun n'a jamais été accusé de méfait ou de voies de fait dans cette affaire.

## À La Maison, les devoirs deviennent récréation.

Économisez jusqu'à 200 \$ instantanément

Passer à La Maison informatique IBM. On est prêt pour la rentrée.

Notre personnel attentionné est là pour vous guider dans le choix de votre ordinateur.

OBTENEZ UN RABAIS INSTANTANÉ DE 100 \$ sur certains modèles Aptiva IBM ou PC 3000 IBM.

De plus, si vous achetez un écran et l'une des trois imprimantes Lexmark sélectionnées ou un scanner ADF IBM avec tout nouvel Aptiva IBM ou Ambra Entrepreneur, VOUS AVEZ DROIT À UN AUTRE RABAIS DE 100 \$... POUR UNE ÉCONOMIE TOTALE DE 200 \$!

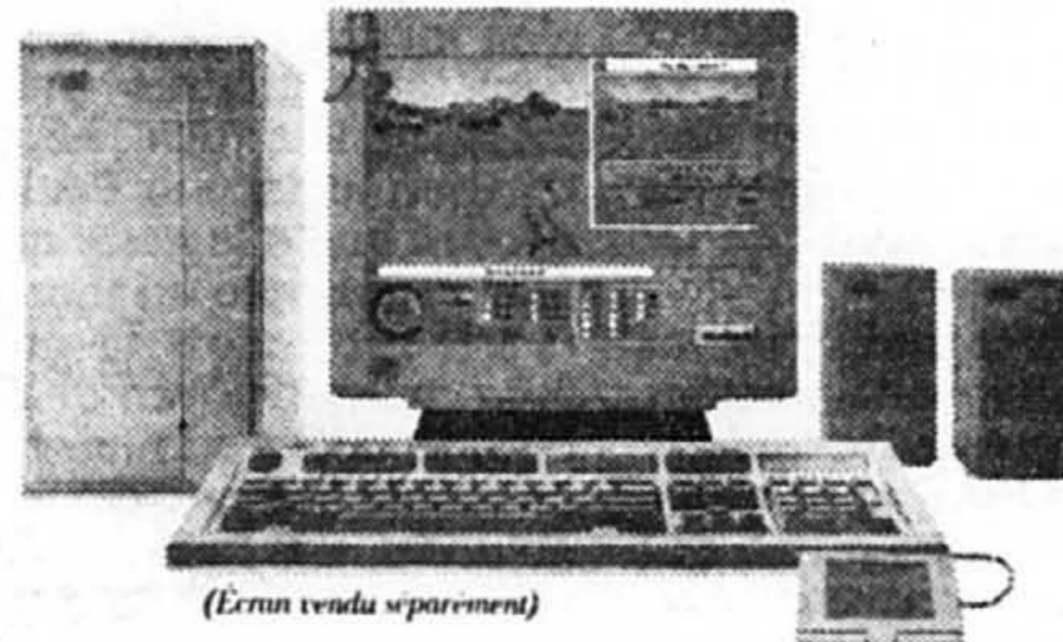
Entrez, vous êtes chez vous.



(Écran vendu séparément)

### NOUVEL AMBRA ENTREPRENEUR 5332XF

Processeur Pentium 150 MHz, mémoire vive de 16 Mo, disque dur de 1,6 Go, modem de 28,8 kbps avec Centre de communication, accès sans frais à Internet pendant un an avec le Réseau mondial IBM<sup>2</sup>; CD-ROM 8X, Windows 95, Lotus SmartSuite, logiciel AntiVirus IBM.  
Prix : 2 499,50 \$



(Écran vendu séparément)

### AMBRA ENTREPRENEUR 9454CF

Processeur IBM P166+ MHz, mémoire vive de 32 Mo, disque dur de 2,5 Go, modem de 28,8 kbps avec Centre de communication, CD-ROM 8X, Windows 95, Lotus SmartSuite, logiciel AntiVirus IBM.  
Prix : 3 599,50 \$



(Écran vendu séparément)

### APTIVA F31 IBM

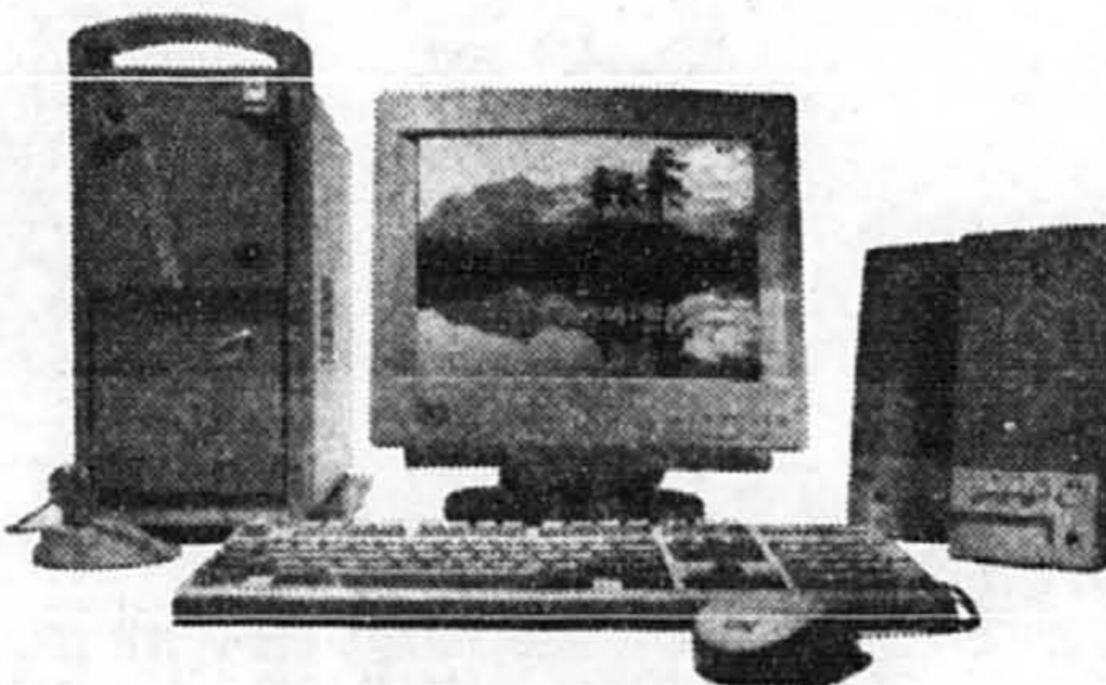
Processeur Pentium 133 MHz, mémoire vive de 12 Mo, disque dur de 1,2 Go, Image vidéo totale, TheatreSound, modem de 28,8 kbps avec Centre de communication, CD-ROM 6X, 180 jours ou 180 heures sur Internet grâce au Réseau mondial IBM<sup>2</sup>, Windows 95, Lotus SmartSuite 96, logiciel AntiVirus IBM.  
Prix : 2 649,50 \$



MALLETTE INCLUSE

### THINKPAD 345C IBM

DX4-75 MHz, mémoire vive de 4 Mo, disque dur de 540 Mo, écran couleur TFT 10,4 po, mallette ThinkPad.  
Prix : 2 199 \$



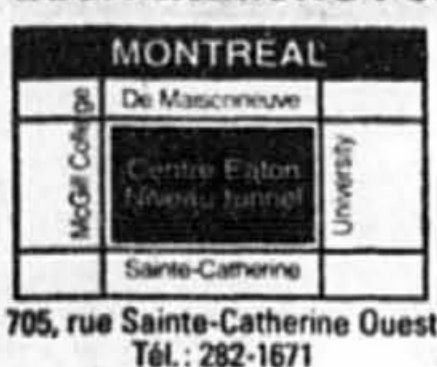
### APTIVA F33 IBM

Processeur Pentium 133 MHz, mémoire vive de 16 Mo, disque dur de 1,6 Go, Image vidéo totale, TheatreSound, modem de 28,8 kbps avec Centre de communication, CD-ROM 8X, 180 jours ou 180 heures sur Internet grâce au Réseau mondial IBM<sup>2</sup>, écran couleur IBM 14 po, Windows 95, Lotus SmartSuite 96, logiciel AntiVirus IBM.  
Prix : 3 449 \$

MÉMOIRE 4 MO, 72 BROCHES SANS PARITÉ  
49,99 \$

MÉMOIRE 8 MO, 72 BROCHES SANS PARITÉ  
89,99 \$

DEUX ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR :



NE PAYEZ RIEN AVANT 1997  
(SUR APPROBATION DE CRÉDIT)  
DÉTAILS EN MAGASIN.



Où acheter ? Tél. 1 800 267-9077, poste 1158

# L'homme qui s'est jeté du haut du pont avait été « référé » et relâché

MARIE-FRANCE LÉGER

L'homme de 36 ans qui a mis fin à ses jours mardi en se jetant du haut du pont Jacques-Cartier avait été évalué deux jours plus tôt à l'hôpital Pierre-Boucher et dirigé vers un centre de crise « où les services adéquats lui ont été offerts ».

Le directeur du département de psychiatrie de l'hôpital Pierre-Boucher, le docteur Pierre Tétrault, a expliqué hier que le malheureux, qui a fait une première tentative de suicide samedi soir au même endroit, n'avait pas été gardé en observation à l'hôpital comme c'est le cas dans la moitié des urgences psychiatriques de cet établissement.

Il a plutôt été revu le lendemain, dimanche, pour une évaluation psychiatrique qui, apparemment, n'aurait pas décelé d'intentions suicidaires « immédiates et dangereuses ».

« Des 1500 consultations en urgence annuellement, la moitié des patients reçoivent leur congé après l'évaluation. On évalue toujours le risque de comportement suicidaire avec le patient, mais aussi en se référant à son dossier médical le cas échéant », a indiqué le docteur Tétrault.

L'hôpital en ensuite référé le patient à la maison l'Accès, un centre de crise de la Rive-Sud habitué à traiter ce genre de cas.

Le centre propose des séjours d'hébergement d'une semaine mais il ne s'agit pas d'une garde fermée, a bien précisé le médecin. Sur place, une nouvelle évaluation et des services de conseil lui ont été fournis.

« Le centre de crise ne peut pas garder l'oeil sur quelqu'un 24 heures sur 24, ni forcer les gens à rester », a souligné le docteur Tétrault.

L'individu avait tenté une première fois samedi soir de se jeter dans les eaux du Saint-Laurent du haut du pont Jacques-Cartier. Les policiers de la Sûreté du Québec l'avaient convaincu de renoncer à son projet et l'ont fait transporter en ambulance à l'hôpital Pierre-Boucher.

Mais mardi, les agents n'ont pu éviter le drame et le pauvre homme a sombré avant l'intervention de la Garde côtière.

**loto-québec résultats**

**le Mini** Tirage du 96-08-30

NUMÉROS	LOTS
229352	50 000 \$
29352	5 000 \$
9352	250 \$
352	25 \$
52	5 \$
22935	1 000 \$
2293	100 \$
229	10 \$

**T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**loto-québec résultats**

**Ouverture** Tirage du 96-09-04

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
208955	884737
10 000 \$	10 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	4 <sup>e</sup> numéro
175223	834167
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

**Panco** Tirage du 96-09-04

1	2	7	8	13
14	23	28	30	32
36	40	41	43	45
52	54	55	56	63

**Quintonne** Tirage du 96-09-04

3	4
909	5218

**Extra** Tirage du 96-09-04

NUMÉRO 518044

T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# CHUM : les hôpitaux acceptent l'arbitrage

Leurs représentants n'arrivent pas à s'entendre sur le partage des spécialités

MARIE-FRANCE LÉGER

Afin de répondre au souhait pressant du ministre de la Santé de concrétiser le projet de Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) pour le 1<sup>er</sup> octobre, les représentants des hôpitaux entendent soumettre le partage des spécialités médicales à l'arbitrage externe.

Malgré des progrès réalisés

mardi, la fusion des hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu se heurte toujours à l'épineuse question des spécialités médicales. L'hôpital Saint-Luc demande qu'un arbitre « extérieur à l'Université de Montréal » décide qui, de Saint-Luc ou de Notre-Dame, doit garder la neurologie, la néphrologie et la pneumologie.

« On s'entend sur le principe de l'arbitrage externe mais pas encore sur ce qu'on doit soumettre à l'arbitrage », a expliqué le docteur Michel Dagenais, porte-parole des médecins de Saint-Luc, précisant que son établissement avait beaucoup « assoupli sa position » depuis quelque temps.

Notre-Dame, apparemment, souhaiterait plutôt un arbitrage sur cinq spécialités, incluant la chirurgie vasculaire et l'obstétrique-gynécologie en plus des trois spécialités citées plus haut.

Arbitrage ou pas, le ministre de la Santé, Jean Rochon, tient mordicus à la création du CHUM et en a fait « un de ses dossiers prioritaires de l'automne », a indiqué hier son attaché de

presse, Martin Caillé. « Le ministre a annoncé la fusion en février 1995. Ce dossier mijote depuis longtemps. Il faut en arriver à des conclusions en octobre. On veille au grain », a précisé M. Caillé, ne laissant planer nul doute sur la volonté du ministre.

Les participants ont d'ailleurs bien compris l'importance accordée au dossier par M. Rochon. Pour une rare fois, la dernière réunion s'est déroulée dans la bonne humeur. « La plupart des gens veulent que ça se fasse. À Saint-Luc, nous voulons faire débloquer les choses », a souligné Michel Dagenais.



Jean Rochon

# Aubaines de la RENTREE Solde

**FINANCEMENT**

**0% POUR 6 mois**  
Aucun intérêt ni paiement avant mars 1997!

**NEC Ready 7612**  
Moniteur NEC 14 po inclus!

- Pentium 133 Mhz
- RAM 8 Mo
- Windows 95
- Disque rigide 1,6 Go
- CD-ROM 6X
- MPeg Video
- Fax / Modem / Voix 28.8

Ord. 2 599,98 \$

**VEDETTES INTERNET**

Trousse d'accès Internet

Tout ce qu'il faut pour vous brancher et surfer sur le Net. Comprend Netscape 2.0 et 30 jours d'accès gratuit.

**29<sup>98</sup>**

**2349<sup>98</sup>**

**QUELLE AFFAIRE!**

**COMPAQ**

Obtenez 250 \$ de logiciels gratuits de Epson

**2569<sup>98</sup>**

\* Après rabais postaux de Compaq et Epson

**Compaq Presario 7240 et Imprimante Epson Stylus Color IIS**

- Pentium 133 MHz • RAM 8 Mo
- Windows 95
- Disque rigide 1,2 Go
- CD-ROM 6X
- Fax / Modem / Voix 28.8

**Imprimante Epson**  
Imprimante à jet d'encre couleur  
720 x 720 pp en couleur  
Ord. 2 999,98 \$

**Hayes**

**199<sup>98</sup>**

Ensemble TotalNet gratuit à l'achat d'un modem Hayes 28.8!

**HP DeskJet 600**

- Imprimante à jet d'encre
- 600 x 300 pp
- 4 pages / min
- Possibilité de couleur

**269<sup>98</sup>**

Ord. 329,98 \$

**Internet with an Accent**

**59<sup>98</sup>**

INTERNET WITH AN ACCENT

Pour naviguer, publier et expédier des documents dans plus de 30 langues. Le traducteur ultime pour Internet.  
Ord. 79,98 \$

**Accent Duo**

**99<sup>98</sup>**

Anglais-français / Français-anglais. Logiciel de traduction dans les deux sens. Facile et rapide!  
Ord. 149,98 \$

**Le Correcteur 101 version 2.0**

**89<sup>98</sup>**

Un outil révolutionnaire pour produire des textes impeccables. Machina Sapiens.  
Ord. 101 \$

**DELIRINA WINFAX PRO 7.0**

**149<sup>98</sup>**

Le meilleur outil pour expédier, recevoir et traiter les télécopies sous Windows 95.  
Ord. 79,98 \$

**Simply Accounting**

**99<sup>98</sup>**

Système comptable intégré pour petite entreprise.  
Ord. 149,98 \$

**Targus NotePac Plus**

**69<sup>98</sup>**

Mallette multifonctionnelle pour portatif avec dispositif à fermeture-éclair.  
Ord. 79,98 \$

**PLUS DE 4 000 LOGICIELS**

**CRAZY IRVING BATTRA N'IMPORTE QUEL PRIX, GARANTI!**

**LA BAIE**  
STE-CATHERINE  
CARRÉ PHILLIPS  
CATHÉDRALE  
RUE LEVERGUE

**LE SUPERMAGASIN**

**CRAZY IRVING**

**COORDINATEUR**

3575 BOUL. TASCHEREAU

1195, SQUARE PHILLIPS

**Métro McGill** **398-0737**  
(boîte vocale)

**HEURES D'OUVERTURE :**

3575, BOUL. TASCHEREAU EST - ST-HUBERT

angle de la rue Charles **656-4535** (boîte vocale)

Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h  
Le samedi de 9 h à 17 h Le dimanche de 10 h à 17 h

2413145 - 905

## Les Halles de la gare ouvrent

À la suite d'investissements de 3,5 millions dont cinq millions par le Canadien National, le président du CN, Paul M. Tellier, et le maire Pierre Bourque ont inauguré hier les Halles de la gare, un nouveau concept de centre commercial unique en Amérique du Nord, centré principalement sur le marché-traiteur-restauration. La nouvelle place située au pourtour de la Gare centrale rénovée peut accueillir 900 personnes assises. Les marchands offrent à la clientèle une variété de mets santé et exotiques.



PHOTO La Presse

## L'agent double Belval débouté

ANDRÉ CÉLIOT

La direction de la CUM a eu raison de suspendre sans solde l'ancien agent double Jean Belval, en congé de maladie depuis 1988, pour avoir tenté d'obtenir des dossiers d'enquête confidentiels au service des archives de la police.

Selon l'arbitre André Sylvestre, Belval n'avait aucun motif professionnel de consulter les dossiers, si ce n'est qu'il cherchait « à discréditer l'image du SPCUM et la réputation de certains officiers supérieurs et enquêteurs », avec lesquels il avait maille à partir depuis un bon moment.

Cible d'une enquête pour fraude à la Sûreté du Québec et de maints soupçons d'indiscipline, Belval s'était présenté aux archives du SPCUM le 16 juin 1995 pour consulter trois dossiers — dont l'un concernant la mort du caïd John Slawvey, du Gang de l'ouest, abattu lors d'un raid policier, en 1976.

Cette démarche, a-t-il dit, devait lui permettre de démontrer à la direction du SPCUM qu'il était victime de harcèlement de la part de ses collègues. Les dossiers, selon ses prétentions, démontraient que les policiers fabriquaient parfois des preuves et pouvaient donc en faire autant pour lui nuire.

Ces affirmations ont été rejetées par l'arbitre Sylvestre, qui croit que Belval a fait ce geste à des fins strictement personnelles et qu'il voulait plutôt se procurer des moyens supplémentaires pour se défendre contre les accusations criminelles et disciplinaires portées contre lui.

Or, écrit-il dans son jugement de 48 pages, le directeur du SPCUM dispose d'un large pouvoir lorsque les intérêts du service sont en jeu. Et il a réagi en suspendant l'agent Belval, jusqu'à ce qu'il obtienne des explications satisfaisantes.

Explications qui ne sont jamais venues puisque Belval, 44 ans, a fait fi des multiples convocations qui lui avaient été adressées par la section des affaires internes.

De fait, ce n'est qu'à la suite de son arrestation par la police de Laval, six mois plus tard, qu'il a accepté de remettre son insigne et sa carte d'identification à ses supérieurs. Ironie du sort, il avait alors été accusé d'avoir obtenu illégalement des renseignements confidentiels du Centre de renseignement policier du Québec (CRPQ), avec l'aide de sa belle-soeur. Cette cause est toujours pendante en Cour du Québec, à Laval.

« Le plaignant a été l'artisan de son propre malheur. En collaborant avec le SPCUM, il aurait pu mettre un terme à la suspension, mais il a préféré n'en rien faire », a tranché M. Sylvestre, tout en rejetant le grief déposé par la Fraternité des policiers de la CUM.

L'agent Belval a depuis été congédié. Techniquement, cette décision entrera en vigueur dès qu'il sera de retour au travail, à l'issue de son interminable congé de maladie.

MAINTENANT OFFERT CHEZ SEARS

# LANCEMENT DE ck be<sup>MC</sup> PAR CALVIN KLEIN, MAINTENANT CHEZ SEARS

Une fragrance

à la fois

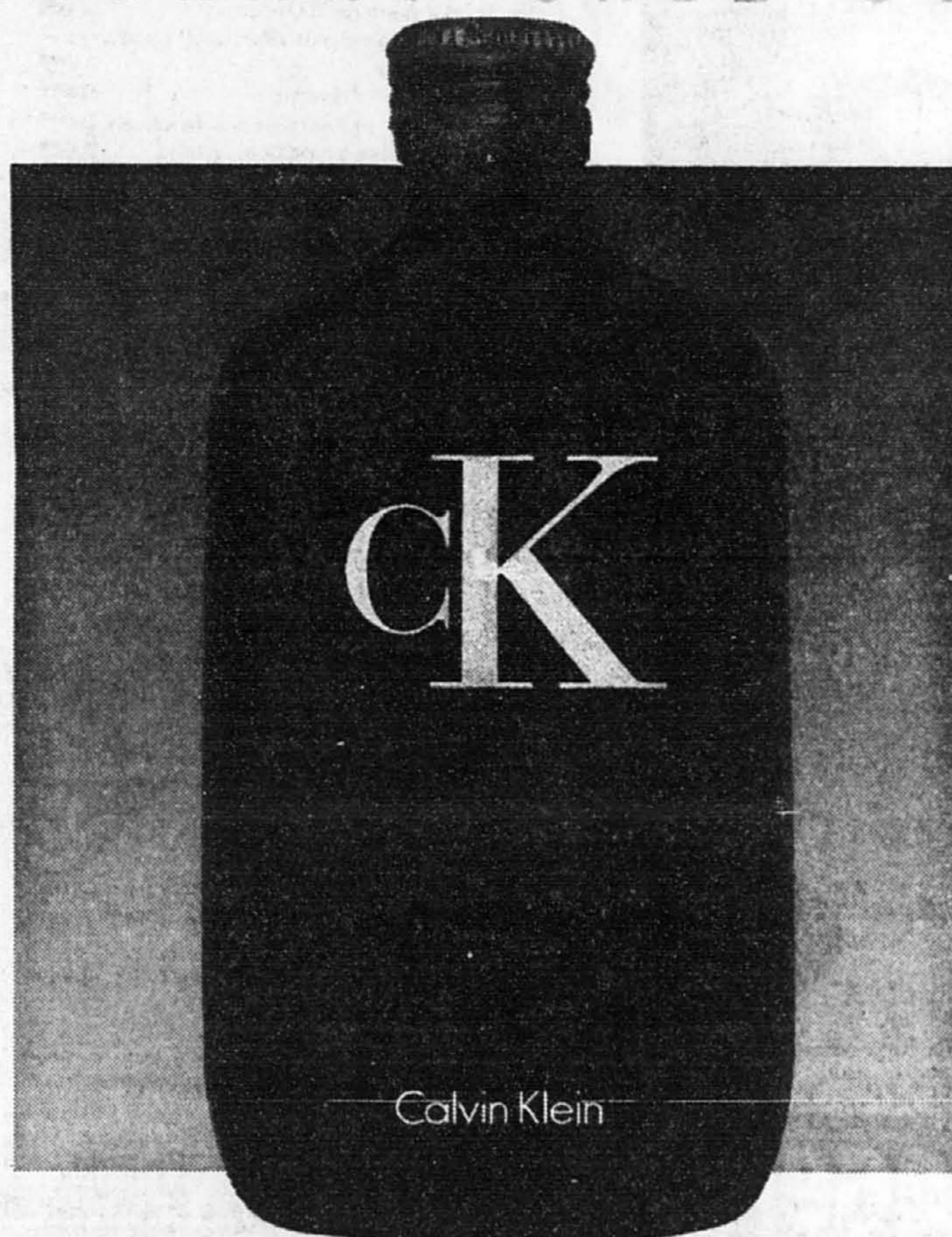
fraîche et

tonifiante au

parfum doux

et délicat.

C'est ça CK be...



La gamme comprend

eau de toilette

100 mL

et 200 mL,

gel purifiant pour

le corps 250 mL,

lotion hydratante

pour la peau

et plus encore.

Ch...15\$ à 70\$.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

**SEARS**  
Attendez-vous à plus

Copyright 1996. Sears Canada Inc.



### VOTRE PETITE ENTREPRISE FAIT-ELLE LES FRAIS DES CHÈQUES SANS PROVISION DE VOS CLIENTS ?


**NOS FRAIS AUX PETITES ENTREPRISES :**  
Banque de Montréal 0 \$

#### LES FRAIS DES AUTRES BANQUES\* :

Banque Royale	3,50 \$
CIBC	4,50 \$
Scotia	4,50 \$
TD	5,00 \$

Vous êtes à la tête d'une petite entreprise. Le chèque d'un de vos clients est refusé. Ce n'est déjà pas particulièrement agréable. Mais certaines banques ajoutent l'insulte à l'injure : elles vous imputent des frais d'administration pour les chèques sans provision de vos clients. Pas la Banque de Montréal. Cessez de payer pour les erreurs des autres.

\*Selon une étude en date du 27 mai 1996 des frais par pièce affichés. Comparaison entre les frais d'administration pour les comptes de petites entreprises de la Banque de Montréal et ceux des autres banques mentionnées.

 Banque de Montréal

# L'école alternative privée La clé des champs rayée de la liste

MARTHA GAGNON

Critiquée par plusieurs, l'école alternative privée La clé des champs, à Léry, près de Châteauguay, n'existe plus.

Le rêve de son fondateur, Patrick Chaput, fils du motivateur bien connu, Jean-Marc Chaput, de créer une école libre en pleine campagne est bel et bien terminé. Le ministère de l'Éducation a refusé de renouveler le permis à l'école qui accueillait 160 élèves du primaire et du secondaire, l'an dernier.

Le ministère considère que les ressources éducatives ne répondent pas aux exigences et que l'établis-

sement a agi illégalement en acceptant sans autorisation une trentaine d'élèves décrocheurs de niveau secondaire. Les responsables devront d'ailleurs se présenter devant un tribunal administratif où ils risquent de se voir imposer une amende.

« Je me suis battu contre l'establishment du milieu de l'éducation et j'ai échoué, a expliqué Patrick Chaput, au cours d'une entrevue, hier. Nous allons tout de même continuer d'offrir les services de maternelle et de pré-maternelle pour lesquels nous n'avons pas besoin de permis. »

Père de six enfants, il ajoute que

ceux-ci ne fréquenteront pas le système d'éducation régulier. Fondateur du Club de voyage Adventure, il dit n'avoir pas de soucis financiers. Selon lui, une dizaine de personnes travaillaient à son école.

Plusieurs personnes reprochaient à l'école de n'avoir aucune discipline et de laisser les enfants agir à leur guise. En juin, l'école avait annoncé qu'elle abolissait les frais de scolarité pour attirer une plus grande clientèle. M. Chaput savait alors que le ministère de l'Éducation et la Commission consultative de l'enseignement privé avaient de sérieuses réticences à renouveler le permis.

**ARCHAMBAULT**  
LA PLUS GRANDE MAISON DE PIANOS AU QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS MEME LE DIMANCHE

## RETOUR À L'ÉCOLE

### CHOIX DE PLUS DE 70 PIANOS

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE, PROFITEZ DE RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES SUR NOS PIANOS **YAMAHA** UTILISÉS CET ÉTÉ AUX CAMPS MUSICAUX ORFORD ET LANAUDIÈRE.

Banc, accord et livraison à Montréal sans frais.

**DU DÉBUTANT AU MUSICIEN ACCOMPLI**

**VASTE SÉLECTION DE :**

- MÉTHODES
- SOLFÈGE
- THÉORIE
- RÉPERTOIRES
- TOUS LES NIVEAUX
- TOUS LES STYLES



À votre service depuis 100 ans

502, rue Sainte-Catherine Est

(514) 849-6201

# LA RENTRÉE DES CLASSIQUES

NOS PRIX SONT IMBATTABLES - COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

EN SEPTEMBRE, NOS PRIX SONT À LEUR MEILLEUR, À LA GRANDEUR DU MAGASIN. TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

## LITERIE

- Ensemble en percale - simple 59<sup>99</sup>
- Édredon de duvet d'oie blanche - simple 59<sup>99</sup>
- Ensemble de draps en percale - grand 32<sup>99</sup>
- Oreiller de duvet blanc 24<sup>99</sup>
- Ensemble en percale - double 79<sup>99</sup>
- Couverture 100% coton 19<sup>99</sup>
- Couvre-matelas «Permaloft bedhugger» - simple 9<sup>99</sup>
- Douillette réversible 29<sup>99</sup>
- Édredon de duvet d'oie blanche - double 79<sup>99</sup>
- Ensemble en percale - grand 89<sup>99</sup>

Springmaid **MARTEX**

**Watercrest SHEFTEX Wamsutta**

**CANNON Dan River**

- Jeté tissage triple, 100% coton de Fieldcrest 29<sup>99</sup>
- Édredon de duvet d'oie blanche - grand 89<sup>99</sup>
- Ensemble de draps en percale - simple 16<sup>99</sup>
- Ensemble de draps en percale - double 26<sup>99</sup>

## BAIN

- Essuie-mains Martex / Stevens 1<sup>99</sup>
- Serviette de bain Cannon (légères imperfections) 3<sup>99</sup>
- Rideau de douche en tissu 9<sup>99</sup>
- Débarbouillette Excalibur de Martex 2<sup>99</sup>
- Rideau de douche en plastique 4<sup>99</sup>
- Sortie de bain en ratine 29<sup>99</sup>

**MARTEX Watercrest**

- Descente de bain Cannon 5<sup>99</sup>
- Serviette de bain Excalibur de Martex 6<sup>99</sup>
- Porte-savon en acier inoxydable en forme de cygne 9<sup>99</sup>
- Essuie-mains Excalibur de Martex 4<sup>99</sup>
- Serviette de plage 5<sup>99</sup>

## MATELAS

PLUS DE 100 STYLES!

- Charmeur de Sealy**
- Simple 119<sup>99</sup> ens. 229<sup>99</sup> Grand 169<sup>99</sup> ens. 329<sup>99</sup>
- Double 139<sup>99</sup> ens. 269<sup>99</sup>
- Posturepedic de Sealy**
- Simple 349<sup>99</sup> ens. 499<sup>99</sup> Grand 489<sup>99</sup> ens. 699<sup>99</sup>
- Double 419<sup>99</sup> ens. 599<sup>99</sup> lit. god. 749<sup>99</sup> ens. 999<sup>99</sup>
- Beautysleep Evasion de Simmons**
- Simple 199<sup>99</sup> ens. 329<sup>99</sup> Grand 279<sup>99</sup> ens. 449<sup>99</sup>
- Double 249<sup>99</sup> ens. 399<sup>99</sup>
- Beautyrest de Simmons**
- Simple 399<sup>99</sup> ens. 649<sup>99</sup> Grand 569<sup>99</sup> ens. 899<sup>99</sup>
- Double 499<sup>99</sup> ens. 799<sup>99</sup> lit. god. 699<sup>99</sup> ens. 1099<sup>99</sup>

**SIMMONS Beautyrest**

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultimes.

- La Edgeguard™ innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.
- La base Steelpoint™ exclusive assure une durabilité maximale.
- Ressort exclusif Posturech™ vous donne le meilleur support.

## TABLE

- Table Harvest 36 po x 60 po 299<sup>99</sup>
- Ensemble pour la cuisine 4 morceaux 4<sup>99</sup>
- Nappe Invitation 3M Scotchguard 9<sup>99</sup>
- Napperons de 99¢ à 12<sup>99</sup>

## DÉCORATION

BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Lingerie • douillettes • meubles accessoires • cadeaux. TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS.

MONTAGNE GRACO BABYDELUXE lepine GUND BABYBROTHERS BABYBATH STATUS

CARPETTES ORIENTALES

La plus grande sélection à Montréal de carpettes tissées à la main, en point de chaînette, petit point, kilim, sisal, dhurrie et 100% laine. TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS.

## CADEAUX

Nous offrons une gamme complète de marques réputées aux prix les plus bas garantis.

- Grands objets de collection en bois de 57<sup>99</sup>
- Cristal Orrefors de Suède de 49<sup>99</sup>
- Verrerie Luigi Bormioli ensemble 4 morceaux 15<sup>99</sup>
- Couteaux Henckels économisez 25%
- Batteries de cuisine Le Creuset de 35<sup>99</sup> à 189<sup>99</sup>
- Vases de cristal de Laures de 28<sup>99</sup>

- MIKASA
- LENOX
- RETRONEU
- STUDIO NOVA
- Noritake
- Royal Doulton
- KOSTA BODA
- Villeroy & Boch
- LIADRÓ
- Orrefors
- GUY DEGRENNE
- Wedgwood
- Waterford

# GRANDE OUVERTURE! NOUVEAU MAGASIN À LONGUEUIL!

## RESTEZ CHEZ VOUS!

**AB SCULPTOR**  
AVEC CASSETTE VIDÉO 78\$

MADE IN CANADA PORTATIF! REPLIABLE! RANGEMENT FACILE!

**AB EX**  
AVEC CASSETTE VIDÉO 118\$

NON ILLUSTRÉ

**Garantie Fitness DÉPÔT**  
MEILLEUR PRIX

**NORTHERN LIGHTS FLEX GYM 988\$**

**LIFE FITNESS 5500 1288\$**

**TRIMLINE 2200 TAPIS ROULANT 1188\$**

**AEROMOTION BICYCLETTE STATIONNAIRE 288\$**

**TRIMLINE 1100 TAPIS ROULANT 988\$**

Faites vos exercices à la maison grâce à Fitness Dépôt. Le pouvoir d'achat de nos 12 supermarchés nous permet d'offrir le meilleur choix parmi les marques réputées, aux meilleurs prix en Amérique du Nord. Garantit!

ACCESSOIRES • POIDS • ARTS MARTIAUX

**POIDS PLATS 39<sup>99</sup>**

MONTEURS CARDIAQUES 3 MODELES AU CHOIX 89\$

ENSEMBLE OLYMPIQUE 280 LB 187,22\$ • HALTÈRES 7,50\$ CH. • BANCS D'HALTÉROPHILIE À PARTIR DE 104,88\$

**FLEXMASTER BANCS D'EXTREMUM 218\$**

**CENTURY HEAVY BAG SAC 60 LB 68\$**

**NORTHERN LIGHTS BANCS D'EXERCICES 217\$**

fitness DÉPÔT

SUPERMARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi: 9 h - 21 h Samedi 10 h - 18 h Dimanche 12 h - 17 h Ouvert le jour Fête du Travail 12 h - 17 h

LAVAL 688-1440

WEST ISLAND 421-2302

LONGUEUIL 677-9999

LES GALERIES LAVAL 681-9090

CENTRE ROCKLAND 341-7810

PLACE PORTOBELLO, BROSSARD 671-2202

LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE 282-9525

TORONTO • VANCOUVER • OTTAWA • WINDSOR • ST. CATHARINES • CALGARY • NEW JERSEY (U.S.A.) • FINANCEMENT 36 MOIS/TAXES EN SUS/S.A.C.

## LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

# LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES - COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

# Le monde municipal et ses 78 000 employés à la rescousse des sinistrés du Saguenay

PIERRE GINGRAS

Dans un geste sans précédent, le monde municipal et ses 78 000 employés ont décidé hier d'unir leurs efforts afin de venir en aide aux sinistrés du Saguenay, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Cette campagne de financement originale devrait se traduire par la création d'un fonds spécial de 1,2 million et un support technique aux municipalités éprouvées qui en auront besoin.

Au nom de ses membres, 300 villes, communautés urbaines et MRC regroupant 80 % de la popu-

lation du Québec, l'Union des municipalités du Québec a signé une entente avec tous les groupes syndicaux représentant ses employés, notamment les pompiers et les policiers, ainsi qu'avec les associations réunissant les cadres non syndiqués, afin que chaque fonctionnaire puisse verser aux sinistrés au moins l'équivalent d'une heure de travail.

Ce don volontaire sera perçu sur le chèque de paie et versé dans un fonds spécial administré par la Croix-Rouge. Selon le président de l'UMQ et maire de Laval, Gilles

Vaillancourt, on croit que 70 % des employés participeront à la campagne, ce qui au salaire horaire moyen de 16 \$, pourrait constituer une somme de 873 000 \$.

Pour leur part, les municipalités s'engagent à doubler les dons de leurs employés, à part égale en argent et en offre de services. Une somme d'argent qui pourrait totaliser près de 500 000 \$ devrait être versée aux municipalités sinistrées pour les aider à reconstruire leurs infrastructures. Le reste sera comptabilisé sous forme d'aides techniques ou de prêts d'équipe-

ment. Il a aussi été convenu avec les syndicats et les cadres que les employés municipaux qui iront travailler au Saguenay dans le cadre de cette campagne ne seraient pas rémunérés en heures supplémentaires.

M. Vaillancourt a fait valoir que certaines municipalités affectées par les pluies n'auront pas les moyens de payer le minimum requis pour avoir droit à l'aide gouvernementale. « Si la municipalité de l'Anse-Saint-Jean devait payer seulement 10 % des dommages subis, la dette per capita atteindrait 13 000 \$ d'un seul coup, un taux

d'endettement qui n'existe nulle part au Québec », dit-il.

Pour sa part, celui à qui on attribue la paternité de cette campagne, Gilles Charland, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, a indiqué que même si les syndiqués du monde municipal avaient déjà été sollicités au début des événements, il était confiant que leur générosité se manifesterait à nouveau.

■ Le spectacle *De concert avec le Saguenay* a permis d'amasser 4,3 millions. Page D 9

## Barrages défectueux : la SIQ nie toute responsabilité

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne, QUÉBEC

La Société immobilière du Québec (SIQ), qui est propriétaire de trois des barrages ayant connu des problèmes lors des inondations de juillet dernier, nie toute responsabilité dans le dossier.

La SIQ n'est que le propriétaire des barrages. C'est le ministère de l'Environnement qui en assure la gestion et qui détermine les réparations qui doivent y être effectuées, a expliqué hier le président de la SIQ, Jean-P. Vézina, qui témoignait devant la commission parlementaire de l'Aménagement et des Équipements.

Le président Vézina a admis que la SIQ est officiellement propriétaire de 70 barrages depuis 1990, dont ceux de Pibrac Est, de Pibrac Ouest et de celui du Portage-des-Roches, dans le Parc des Laurentides. Mais la SIQ ne gère pas ces équipements.

Les eaux, gonflées par des pluies diluviennes, ont fini par contourner ces trois barrages dans la nuit du 19 au 20 juillet dernier, causant des inondations graves sur les rivières à Mars, des Sables et Chicoutimi, qui se déversent dans le Saguenay.

Pressé de questions par les députés libéraux Yvan Bordeleau (L'Acadie) et Jacques Chagnon (Westmount-Saint-Louis), M. Vézina a raconté qu'un accord signé avec le ministère de l'Environnement confie la gestion des barrages à ce dernier.

« Nous n'avons aucune responsabilité quant à la gestion de ces barrages, à leur inspection ou aux techniques de construction, a dit M. Vézina. Aucun membre du per-

sonnel de la SIQ n'a le mandat de veiller à l'entretien des barrages ».

Un rapport du ministère de l'Environnement rendu public en août dernier mentionnait que des problèmes techniques avaient empêché les vannes de certains barrages d'être ouvertes à temps pour contrôler le débit d'eau lors de la tragique nuit du 19 au 20 juillet.

Les propos de M. Vézina sont loin d'avoir convaincu les députés libéraux.

Le député Yvan Bordeleau a fait remarquer que « c'est généralement la responsabilité du propriétaire de s'assurer que ses équipements sont sécuritaires et fonctionnels ».

M. Bordeleau a cité le rapport annuel de la SIQ en 1993, où on mentionne que des travaux de réfection sont effectués aux barrages Pibrac Ouest et Pibrac Est. Il en déduit que la SIQ, propriétaire des barrages, aurait donc un mandat d'y effectuer des réparations lorsqu'elles sont nécessaires.

Quant au député Jacques Chagnon, il a trouvé étrange que le gouvernement fasse signer des formules de renonciation à toute poursuite civile par les sinistrés du Saguenay et de la Côte-Nord pour qu'ils puissent toucher leur chèque de dédommagement.

Quant au député péquiste de Crémazie, Jean Campeau, il a rappelé qu'une enquête, présidée par Roger Nicolet, ex-président de l'Union des municipalités régionales de comté, est actuellement en cours pour déterminer s'il y a des responsabilités dans la gestion des barrages lors des inondations de juillet dernier.

**LES SUPER MARCHÉS KIDZ**

**8e SOLDE D'INVENTAIRE ANNUEL «ON N'AIME PAS COMPTER»**

20% à 50% de rabais sur un stock de 3 000 000\$  
Absolument tout, les modèles derniers cri, produits et couleurs

<b>VÊTEMENTS</b> 20% à 50%	<b>MEUBLES POUR BÉBÉS ET JEUNES ENFANTS</b> 20% à 50% <small>Articles exposés ou en stock seulement</small>	<b>LAMPES SUR PIED OU DE BUREAU</b> 25%	<b>APPLIQUES MURALES CADRES ET TABLEAUX</b> 25%																								
<b>AGRESSOIRS POUR NOURRISSONS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ</b> 25% à 50%	<b>Super-soldes KIDZ</b>	<b>MATELAS pour lit de bébé ou simple</b> 20%	<b>JOUETS ET ARTICLES EN PELUCHE</b> 25%																								
<b>EDREDONS POUR BÉBÉS ET JEUNES</b> 25% à 50%	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>ORD.</th> <th>SOLDE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chaise haute Porego Baby Boy</td> <td>159,95</td> <td>119,95</td> </tr> <tr> <td>Poussette Porego Pliko #TT41</td> <td>299,95</td> <td>224,95</td> </tr> <tr> <td>Poussette Porego Milano #ET44</td> <td>489,95</td> <td>349,95</td> </tr> <tr> <td>Chaise haute Porego de luxe</td> <td>179,95</td> <td>134,95</td> </tr> <tr> <td>Siège d'appoint Evenflo Snack 'n Play</td> <td>49,95</td> <td>27,95</td> </tr> <tr> <td>Siège d'auto Evenflo On My Way</td> <td>109,95</td> <td>74,95</td> </tr> <tr> <td>Chaise haute Evenflo Phases</td> <td>124,95</td> <td>79,95</td> </tr> </tbody> </table>		ORD.	SOLDE	Chaise haute Porego Baby Boy	159,95	119,95	Poussette Porego Pliko #TT41	299,95	224,95	Poussette Porego Milano #ET44	489,95	349,95	Chaise haute Porego de luxe	179,95	134,95	Siège d'appoint Evenflo Snack 'n Play	49,95	27,95	Siège d'auto Evenflo On My Way	109,95	74,95	Chaise haute Evenflo Phases	124,95	79,95	<b>CHAISES HAUTES ET POUSETTES</b> 20%	<b>SIÈGES D'AUTO</b> <small>Nouveau-né, bébé et siège d'appoint</small> 20%
	ORD.	SOLDE																									
Chaise haute Porego Baby Boy	159,95	119,95																									
Poussette Porego Pliko #TT41	299,95	224,95																									
Poussette Porego Milano #ET44	489,95	349,95																									
Chaise haute Porego de luxe	179,95	134,95																									
Siège d'appoint Evenflo Snack 'n Play	49,95	27,95																									
Siège d'auto Evenflo On My Way	109,95	74,95																									
Chaise haute Evenflo Phases	124,95	79,95																									

**KIDZ... la seule chose qui bat nos prix, c'est notre service personnalisé**

2889, Saint-Charles Kirkland 695-0254  
8025, Taschereau Brossard 462-4505  
3940, Autoroute 440 Laval 973-6126  
7500, boul. Les Galeries d'Anjou, Anjou 352-0101

\* 20% à 50% de rabais sur les prix ordinaires. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Quantités limitées.

# JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT CHEZ SEARS

**Rabais 30%**  
CULOTTES DE MAINTIEN ET SOUTIENS-GORGE  
WONDERBRA<sup>MD</sup> CHOISIS





**Rabais 25%**  
TOUS LES VÊTEMENTS V.I. PETITES<sup>MD</sup>  
Vêtements spécialement conçus pour les femmes de 5'3" et moins

**Rabais 50%**  
ASPIRATEUR D'ATELIER CRAFTSMAN<sup>MD</sup> 60 L



Moteur puissant et efficace. Tuyau supplémentaire 4' très pratique pour les endroits difficiles d'accès. Sours ord. 199,99. **Ch. 99<sup>99</sup>**  
N° 29161

**Rabais 50%**  
COUETTES EN DUVET BLANC DE CANARD



Recouvrement en coton à 230 fils. 1 pl.-TG 2 pl. Sours ord. 179,99-319,99. **Ch. 89<sup>99</sup>-159<sup>99</sup>**  
Plus rabais de 25% sur toutes les housses pour couettes

**Rien que 9<sup>99</sup>** Papier peint, en rouleau  
ACHAT SPÉCIAL SUR PAPIER PEINT ET FRISES



Frises choisies. **Ch. 4<sup>99</sup>**  
Papier peint non disponible dans tous les magasins

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1996

dans le limite des stocks disponibles. Le choix peut varier selon les magasins.

SEARS

Attendez-vous à plus

Ce week-end, voyez comment le rose peut changer des vies!

L'OTERIE REVE D'UNE VIE

1500000\$ en lots offerts

Consultez le dépliant rose distribué par la poste.

Fondation de la recherche sur les maladies infantiles  
Tel: (514) 595-5730

N de licence RACJ 3514, 96

# Canadienne écrasée par un rocher en France

MARC THIBODEAU

Une jeune femme établie au Québec a connu une fin horrible, hier, lorsqu'un rocher pesant près de deux tonnes s'est effondré sur sa voiture dans une région montagnaise située dans le sud-est de la France.

La gendarmerie française a indiqué que Muriel Rozoy, 31 ans, avait été tuée sur le coup, en début d'après-midi, par l'énorme rocher qui s'est détaché d'une paroi surplombant une route des Gorges du Clans, dans les Alpes.

La victime, d'origine française, était citoyenne canadienne depuis l'an dernier. Elle a eu la tête et la cage thoracique écrasées, tandis que son conjoint, François Porcherel, 33 ans, s'est tiré indemne de l'accident.

Joël Rault, adjudant-chef à l'état-major de la gendarmerie pour la région des Alpes-Maritimes, a expliqué à *La Presse* qu'une pluie abondante était tombée sur la région au cours de la journée précédant le drame.

« Il arrive souvent que des rochers se détachent et tombent sur la route, mais c'est très rare qu'il y ait des blessés. C'est vraiment une coïncidence tragique que le véhicule passe là précisément au moment où ce gros rocher se détachait », a expliqué le policier.

La nouvelle du décès de Mme Rozoy a consterné Lucille Giroux et Richard Caisse, un couple établi à Saint-Hélène-de-Chester, dans les Bois-Francs, qui connaissaient la jeune femme et son conjoint depuis déjà plusieurs années.

« C'est l'horreur rien qu'à y penser. J'en ai des frissons », a lancé Mme Giroux. Le couple, a-t-elle expliqué, était épris de traineaux à chiens et avait réalisé en 1994 une expédition du lac Saint-Jean jusqu'à Schefferville. M. Porcherel était en France cet été afin de compléter le financement d'une nouvelle expédition devant mener le tandem de Schefferville au Nunavik, en 1998, et venait de recevoir la visite de sa conjointe, avec laquelle il devait revenir en sol canadien d'ici une semaine.

« C'était une femme qui affectionnait particulièrement le plein air et l'aventure. Mourir en recevant une roche sur la tête tout en faisant de l'escalade aurait peut-être eu un certain sens, mais de cette façon, c'est complètement absurde », a conclu Mme Giroux.

# Une preuve « simple » contre un présumé assassin

YVES BOISVERT

Nizafet Deljanin, un ingénieur de Sarajevo, est tombé sous les balles d'un tueur, mais dans son taxi, à Montréal, l'automne dernier. Il venait d'arriver au Canada.

Le ministère public soutient que le meurtrier est Barry Bishop, un jeune père de 19 ans qui subit depuis hier son procès pour meurtre prémédité au palais de justice de Montréal.

Dans son allocution d'ouverture aux six femmes et six hommes du jury, Me Hélène Morin, de la Couronne, a dit que sa preuve sera « simple, claire et rapide ».

Le jury apprendra que ce 2 décembre 1995, dans la soirée, la victime a embarqué Bishop, qui s'est assis à ses côtés. Le taxi s'est arrêté à l'angle des rues Basswood et Cloverdale, à Pierrefonds. Le chauffeur y a été abattu de trois ou quatre balles de pistolet.

Selon Me Morin, le jury apprendra que Bishop s'est réfugié immédiatement après l'assassinat à l'appartement de sa petite amie, près de là. Il s'est déshabillé et a caché son pistolet. La mère de la jeune femme, qui habite avec elle, a vu Bishop arriver et repartir en taxi.

Quand elles ont été seules, la mère a questionné sa fille pour apprendre où se trouvait le pistolet. Elle a aussitôt appelé la police.

Les policiers ont retrouvé les vêtements et le pistolet. Il y avait de la poudre explosive sur les vêtements. L'arme est celle qui a servi à tuer le chauffeur de taxi, comme l'a confirmé hier l'expert en balistique Colin Desrochers (les douilles retrouvées dans la voiture ont été tirées par cette arme).

Le procès, présidé par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin avec le témoignage de la petite amie de l'accusé. Me Morin a signalé au jury qu'elle est toujours la compagne de Bishop et qu'ils ont un bébé d'un

# Journaliste cible d'actes d'intimidation ?

Presse Canadienne

La journaliste Anne Panasuk, de l'émission *Enjeux* de Radio-Canada, a l'impression depuis quelques jours de vivre dans l'atmosphère de la série télévisée *Omerlé*: son appartement a été vandalisé, tout comme son automobile, qui a en plus été sabotée.

La police de la CUM prend l'affaire très au sérieux, mais ne veut donner aucun détail, à la demande de la plaignante.

Mme Panasuk est cette journaliste qui, en février et avril derniers, présentait deux reportages chocs concernant la mort mystérieuse de deux autochtones, survenue il y a près de 20 ans à Sept-Îles, sur la rivière Moisie.

Au moment de la diffusion de ces reportages, la journaliste avait bien eu quelques appels anonymes et sa voiture avait fait l'objet d'actes de vandalisme, qu'elle avait signalés. Mais depuis plu-

sieurs mois, elle avait oublié ces événements. Par contre, à la suite de ces émissions, une enquête sur la mort des Montagnais a été ordonnée par le ministre de la Sécurité publique.

Or, depuis la fin août, alors que les policiers de la Sureté municipale de Québec, mandatés par le ministre, préparent leur rapport, de nombreuses rumeurs font surface et la journaliste est à nouveau inquiétée.

« Mme Panasuk semble être devenue la cible d'une ou de personnes inconnues pour le moment », selon un porte-parole du SPCUM, qui a précisé que la police traite les quatre plaintes comme s'il s'agissait d'un dossier unique: vandalisme sur son automobile à deux reprises, vandalisme à son appartement et sabotage de sa voiture (des boulons ont été dévissés sur une roue, ce qui aurait pu causer un accident grave).

# Bouclair

DRAPERIES

Collection D'automne

ÉPARGNEZ 25% À 60%

ÉPARGNEZ 33 1/3%  
TISSUS À RECOUVREMENT  
TAPISSERIE  
BARCELONA, Styles 901-910, 137 cm  
13 33 m  
Rég. 19.99 m

ÉPARGNEZ 33 1/3%  
TISSUS À RECOUVREMENT  
JACQUARD 137 cm  
17 99 m  
Rég. 26.99 m

COTONS IMPRIMÉS  
100% COTONS  
À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS  
Rég. 26.99 m

**TOUS NOS COTONS VOGUE**  
100% COTON 137 cm

TORINO 3.74 m  
BIARRITZ 7.49 m  
PRAGUE 11.24 m

A PARTIR DE 3 74  
Rég. jusqu'à 14.99 m

**TISSUS À RECOUVREMENT JACQUARDS 137 cm**  
CHENILLES 137 cm  
VELOUTÉS 137 cm 9 99 m

**SUPER SPÉCIAL**  
ÉPARGNEZ 50% SUR DENTELLE "CATALINA"  
100% polyester, 274 cm  
Rég. 22.99 m

ÉPARGNEZ 25% SUR TOUTES LES DENTELLES  
100% polyester, 150 - 274 cm

**Stores**

Vos voisins sont indiscrets? Préservez votre intimité! Nous avons:

- des toiles à rouleaux
- des stores horizontaux en P.V.C. disponibles sur place à prix très compétitifs
- de superbes stores verticaux pour fenêtres ou portes-patio
- service de 48 heures pour stores sur mesure
- des prix imbattables
- un grand assortiment de styles et de couleurs

Nos préposés(e)s professionnel(le)s vous assisteront pour tous vos besoins.

Un nouveau Bouclair Ouvre à Boucherville le 18 septembre aux Galeries Montarville

**Le plus bas prix Garanti**  
sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%\*

**MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!**

**VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "HORS-TAXES" au 3350, boul. St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2009, Marcel-Laurin**  
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin à l'autre et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce

<b>GREENFIELD PARK</b> 3704, boul. Taschereau	<b>BELOEIL</b> 528, boul. St. Wilfrid Laurier	<b>FAUBOURG DE L'ÎLE</b> 101, Cardinal Ignace Pincovet	<b>ST-CONSTANT</b> 400, Route 132	<b>ROSEMÈRE</b> 401, boul. Labelle	<b>ST-JÉRÔME</b> 402, Boul. Grignon	<b>LONGUEUIL</b> 1401, chemin Chambly	<b>LASALLE</b> 2101, Dollard	<b>ST-EUSTACHE</b> 367, boul. Arthur-Sauvé	<b>TERREBONNE</b> 1350, Chemin Moody	<b>ST-JEAN-SUR-RICHMOND</b> 100, boul. J.-Joseph	<b>ST-HYACINTHE</b> 2265, Casavant Ouest	<b>GRANDY</b> 14, Simonds Sud	<b>JOLIETTE</b> 1075, boul. Freston	<b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> Les Galeries des Sources	<b>ST-BRUNO</b> Les Promenades St-Bruno	<b>REPENTIGNY</b> 05, boul. Brion	<b>LACHINE</b> 2870, Remembrance	<b>MONTRÉAL</b> CENTRE-VILLE Place Montreal Trust 11277, boul. Lacordaire ST-LEONARD 4425, Jean-Talon E.	<b>LAVAL</b> 1720, boul. Des Lauriers CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Caribou
--	--	---	--------------------------------------	---------------------------------------	--	--	---------------------------------	---	---	---	---	----------------------------------	--	--	--	--------------------------------------	-------------------------------------	---	--

**Gratuit** Service de Décoration à Domicile! Aucun achat nécessaire! Sans Obligation! (514) 331-1300

Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

## La police met fin aux activités d'un voyeur hors du commun

Presse Canadienne  
TORONTO

Un enseignant à la retraite a été appréhendé et mis en accusation dans le cadre d'une cause de voyeurisme hors du commun.

Il utilisait en effet une caméra miniature camouflée à l'intérieur d'une chaussure pour filmer sous les jupes des jeunes femmes.

L'homme a été capturé après avoir utilisé son « cam-soulier » sur une vingtaine de femmes qui visitaient l'Exposition nationale de Toronto.

Le détective Mike Beuparlant, de la police torontoise, a reconnu n'avoir jamais été informé d'une affaire semblable en 21 ans de service. « C'est un homme très ingénieux. »

Le policier a ajouté que les policiers ont saisi la caméra vidéo de l'accusé qui était reliée par fibre optique à un objectif camouflé dans un de ses souliers. La caméra contenait pas moins de sept heures de « tournage ».

La caméra était cachée dans une poche du veston et reliée à l'objectif par un fil en fibre optique passant à l'intérieur du pantalon et de la chaussette du voyeur.

Les enquêteurs croient que Walter Campbell, 62 ans, de Cornwall, qui a été accusé de méfait à caractère sexuel, s'est transformé en « cinéaste » après avoir étudié une chronique pour voyeurs sur le réseau Internet.

L'homme a été libéré sous cautionnement et comparaitra le 10 septembre prochain.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le policier Mike Beuparlant montre la chaussure dans laquelle l'ingénieux voyeur George Walter Campbell avait dissimulé une caméra pour filmer sous les jupes des jeunes femmes.

## Sherbrooke la propre...

Montréal, une des villes les plus polluées

MARIE TISON  
Presse Canadienne, TORONTO

Sherbrooke est propre, propre, propre.

Hull et Québec le sont relativement, mais il faudra repasser pour Trois-Rivières, Montréal et Chicoutimi-Jonquière, qui comptent parmi les grandes villes les plus polluées du Canada.

C'est du moins ce qu'indique une liste publiée dans le numéro d'octobre de l'édition anglophone du magazine *Chatelaine*.

Le magazine a engagé un chercheur indépendant pour évaluer la qualité de l'eau et de l'air des 25 plus grandes villes du Canada à partir de données d'Environnement Canada, du Réseau national de surveillance de la pollution de l'air et d'un sondage municipal.

Le magazine estime que Saskatoon remporte la palme de la ville la plus propre du Canada, suivie de Regina et de Sherbrooke, la ville la moins polluée du Québec.

La région d'Ottawa-Hull se place au cinquième rang national, et Québec, au septième.

Puis les choses se gâtent pour les villes québécoises. Il faut descendre jusqu'au 19<sup>e</sup> rang pour trouver le nom de Trois-Rivières,

et au 21<sup>e</sup>, pour celui de Montréal. Chicoutimi-Jonquière se retrouve au 24<sup>e</sup> rang, juste avant Windsor.

C'est la mauvaise qualité de l'eau de surface qui aurait coulé Chicoutimi-Jonquière, parce que pour la qualité de l'air, elle se retrouve au 14<sup>e</sup> rang national.

C'est un peu la même chose pour Montréal, qui se place au 13<sup>e</sup> rang national en fait de qualité de l'air, et Trois-Rivières, qui est au 10<sup>e</sup> rang.

Québec a également des problèmes en fait de qualité d'eau (elle se place au 19<sup>e</sup> rang), mais le fait qu'elle se situe au 4<sup>e</sup> rang en fait de qualité de l'air lui permet de faire bonne figure au classement combiné.

C'est une bonne performance au niveau de l'air et de l'eau (8<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang respectivement) qui permet à Sherbrooke de coiffer les autres villes québécoises.

*Chatelaine* fait remarquer que six des sept villes les plus polluées au pays, soit Windsor, Toronto, St. Catharines-Niagara, Montréal, Hamilton et Trois-Rivières, sont situées dans le fameux corridor Québec-Windsor, qui reçoit une bonne partie de sa pollution de l'air de l'est des États-Unis.

L'offre allumée de la rentrée!

# C'est clair que cette offre éclaire.



TIMEX  
INDIGLO

Abonnez-vous dès aujourd'hui à l'un des forfaits Amigo de Cantel et obtenez gratuitement une montre Timex<sup>MD</sup> Indiglo<sup>MD</sup>, éclairage de nuit!

Ajoutez à cela que vous avez le choix entre le Flip DPC 550 ou le Nokia couleur offerts sans supplément, et vous découvrirez une autre excellente raison de profiter de cette offre brillante!



0\$

Flip DPC 550 de Motorola ou Nokia 636 offert en rouge, bleu, jaune, vert ou noir.



### Les heures amigo

QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ

- 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.
- 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

19<sup>95</sup>\$  
par mois

### Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps. Seulement 35,95 \$ par mois

Gratuit :  
600  
minutes

# CANTEL<sup>®</sup>

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le  
1 800 397-9989.

CANTEL<sup>®</sup> AGENT  
AGRÉÉ

CELLULAND DORVAL  
11275, ch. de la Côte-de-Leslie  
(514) 631-7000

CELLULAND MONTRÉAL

5341, rue Ferrier  
(514) 731-5849  
1011, rue Fleury E.  
(514) 381-4148  
4146 A, Ste-Catherine O.  
(514) 934-0707  
5829, rue St-Hubert  
(514) 278-3206  
6670, rue St-Jacques  
(514) 481-8455  
5429, boul. St-Laurent  
(514) 278-1873  
50, boul. Cremazie O., bur. 10  
(514) 388-0066

CELLULAND MONTRÉAL-NORD

5057, boul. Henri-Bourassa E.  
(514) 322-6252

CELLULAND LAVAL

350, boul. Curé-Labelle  
(514) 682-1657  
216, boul. Curé-Labelle  
(514) 963-3001  
155 D, boul. des Laurentides  
(514) 629-6609

CELLULAND LONGUEUIL

1832, boul. Marie-Victorin  
(514) 442-1184

CELLULAND REPENTIGNY

358 C, rue Notre-Dame  
(514) 585-3000

CELLULAND SAINT-EUSTACHE

180, 25<sup>e</sup> avenue, bur. 105  
(514) 623-0153

CELLULAND SAINT-LAURENT

1794, ch. Collège-Vernu  
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD

5110, rue Jean-Jacques E.  
(514) 723-4258

CELLULAND WEST ISLAND

295 C, boul. Saint-Jean  
(514) 694-4718

MONTRÉAL

CELLULAIRE LOCH

1008, rue Clark, bur. 206 B  
(514) 954-0287

416, boul. Jean-Talon O., bur. 100  
(514) 272-2355

FORTIN AUTO RADIO

5540, boul. Métropolitain E.  
(514) 255-2720

VIATEL COMMUNICATIONS

12356, rue Lachapelle  
(514) 856-1884

TEL-LOC

426, rue Guy  
(514) 938-3800

MONTRÉAL-NORD

CELLULAIRE DIGITALE INC.

10198, boul. Pie IX  
(514) 329-0000

CARIGNAN

RADIO D'AUTO FÉLIX

2255, ch. de Chambly  
(514) 658-5241

DORION

UNICEL ENR.

296, boul. Harwood, bur. 4  
(514) 424-7082

DORVAL

CELLULAIRE MOBILNET

1405, route Transcanadienne, bur. 200  
(514) 683-9191

LAVAL

CELLULAIRE

2119, boul. du Carrefour  
(514) 682-9911

LONGUEUIL

COMMUNICATION ÉLITE

1289, ch. de Chambly  
(514) 928-2355

POINTE-AUX-TREMBLES

COMMUNICATIONS M.L.S.

12870, rue Sherbrooke E.  
(514) 642-2308

ROSEMERE

TELECOM FIVE-NORD INC.

232, boul. Labelle  
(514) 433-0769

SAINT-LÉONARD

ALAIRES FOX

COMMUNICATIONS

4255, boul. Métropolitain E.  
(514) 990-4942

VICTORIAVILLE

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. Bois-Francis S.  
(819) 752-4915

QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

CELLTEL

950, boul. St-Jean  
(514) 426-9999

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

AVENTURE

LA CABINE  
TÉLÉPHONIQUE

RadioShack.

FUTURE SHOP

CELLULAND

CANTEL  
Centres de communications